

Mulroney remanie son Cabinet

• 2 nouvelles figures et création d'un super-ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et d'un ministère d'Etat du Troisième âge B 1

la tribune

78e ANNÉE
No 161

SHERBROOKE, VENDREDI 28 AOUT 1987

Sam-dimanche: 85 cents - semaine: 50 cents
Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.

L'accord du lac Meech a "sapé la souveraineté canadienne"

Paix coûteuse qui sera courte, croit Trudeau

par Marie TISON
OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a prédit que la paix créée par l'accord du lac Meech, paix payée un peu cher, selon lui, sera de courte durée.

M. Trudeau, qui comparait hier devant le comité mixte des Communes et du Sénat sur l'entente constitutionnelle a soutenu que le gouvernement conservateur avait acheté la paix au sein des relations fédérales-provinciales en donnant des pouvoirs supplémentaires aux provinces, sans rien gagner de son côté.

M. Trudeau, dans un langage plus modéré que celui utilisé dans sa sortie dans le quotidien La Presse, a soutenu que l'accord du lac Meech sapait la souveraineté canadienne.

Il a ajouté que les divers amendements de l'accord augmentaient les pouvoirs des provinces et exacerbaient le nationalisme provincial aux dépens d'un nationalisme canadien.

"Il est nécessaire de se donner un sentiment de patriotisme national qui soit moins sentimental, plus rationnel et plus large que le patriotisme provincial", a-t-il insisté.

Pouvoirs grugés

L'accord constitutionnel gruge les pouvoirs fédéraux dans ses trois composantes, le législatif, le juridique et l'exécutif, a mentionné l'ancien premier ministre.

Au niveau législatif, le gouvernement fédéral perd le contrôle des nominations au Sénat et, au niveau juridique, le contrôle des nominations à la Cour suprême, a-t-il expliqué.

Au niveau exécutif, l'inscription de conférences annuelles des pre-



(Laserphoto PC)

L'ex-premier ministre Pierre-Elliott Trudeau témoignait devant le comité des Communes et du Sénat sur l'entente constitutionnelle du lac Meech, hier, plaidant la cause d'un patriotisme canadien qui ne soit pas provincial.

miers ministres risque d'affaiblir le gouvernement fédéral en créant une sorte de pouvoir supérieur, a-t-il poursuivi.

L'amendement concernant l'immigration donne également plus de pouvoirs aux provinces et renforce

la notion de patriotisme provincial, a-t-il soutenu.

L'ancien premier ministre s'est ensuite penché sur la question du pouvoir fédéral de dépenser dans des domaines de juridiction provinciale et sur le droit de retrait avec

compensation des provinces. Il a rappelé que le pouvoir fédéral de dépenser était un moyen puissant de développer une appartenance nationale.

La formule d'amendement, qui prévoit que l'unanimité sera nécessaire pour effectuer certains changements à la Constitution, n'a pas non plus trouvé grâce à ses yeux, parce qu'une seule province pourrait empêcher une modification, même si un consensus se dégageait au sein des neuf autres provinces.

M. Trudeau a toutefois fait porter l'essentiel de ses critiques sur la disposition reconnaissant le caractère distinct du Québec.

"Dès qu'on parle de société distincte, on ne milite pas en faveur du patriotisme national mais d'un esprit provincial", a-t-il énoncé.

Il a déclaré que, si cette disposition devait servir à interpréter la Constitution, elle allait elle aussi saper l'esprit canadien.

Toutefois, si cette disposition ne veut rien dire, le Canada peut s'attendre à de vilaines surprises, parce que le gouvernement du Québec est persuadé du contraire, a conclu M. Trudeau, salué par des applaudissements nourris et par des bravos des 200 personnes entassées dans la salle.

Visions du Canada

Les questions et réponses qui ont suivi la présentation de M. Trudeau ont porté sur les visions divergentes du Canada des différents intervenants que sur les dispositions spécifiques de l'accord constitutionnel.

Plusieurs membres du comité ont déploré le langage excessif et les injures de l'ancien premier ministre dans sa sortie suivant l'accord du lac Meech. Il avait alors traité le premier ministre Mulroney de pleutre.

"La violence conjugale"

DOSSIER

Quand l'amour tourne au cauchemar

Depuis deux semaines, la violence conjugale défile la manchette. Le phénomène, pas du tout nouveau, semble toutefois prendre de l'ampleur. Qu'en est-il exactement? Les journalistes Lise Ouellette et Pierre Saint-Jacques ont fouillé la question, et en rendent compte dans un dossier publié demain et lundi dans LA TRIBUNE.

• À LIRE DEMAIN et LUNDI

Tardif réclame le départ de Turner

"Les gens changent de poste quand il parle... Son message ne passe pas"

par Stéphane LAVALLEE
SHERBROOKE — Le député de Richmond-Wolfe aux Communes, Alain Tardif, n'est pas prêt à mener une autre campagne électorale aux côtés du chef libéral John Turner, dont il réclame désormais la démission.

Alors que le président du Parti libéral du Canada, Me Michel Robert, a remis en cause le leadership de John Turner et réclame des changements radicaux pour restaurer la crédibilité des libéraux, Alain Tardif juge sans détour qu'il est "trop tard pour faire quoi que ce soit".

"Il va falloir que M. Turner se rende compte de la réalité. Il n'a pas d'autre choix que de démissionner", a soutenu le député de Richmond-Wolfe, hier, lorsque rejoint par téléphone à son bureau d'Ottawa.

Alain Tardif est persuadé qu'il exprime tout haut "ce que plusieurs députés pensent tout bas", sans toutefois vouloir préciser dans quelle proportion, à son avis, les membres de la députation libérale remettent en cause le leadership de John Turner.

"J'ai des contacts nombreux avec plusieurs collègues, ce sont tous des adultes matures et responsables. La situation va exploser quand les gens vont manifester leur mécontentement."

Selon lui, le chef libéral n'a pas saisi les occasions de manifester son leadership à la tête du Parti libéral et rien ne laisse croire qu'il pourra se ressaisir.

"On ne l'écoute pas"

"Pour en avoir discuté avec des centaines et des centaines de personnes, il faut bien s'apercevoir que quand M. Turner s'exprime sur des sujets importants, on ne l'écoute pas, soutient Alain Tardif. On aura beau avoir le plus beau programme politique, les meilleures idées, la transparence, mais les gens changent de poste quand M. Turner parle. Le message ne passe pas."

Son jugement à l'endroit du chef libéral est sévère, mais le député de Richmond-Wolfe précise ne pas vouloir attaquer "les talents et les capacités" du leader.

"Je me suis embarqué sur du terrain extrêmement glissant, j'en suis conscient. Ce que je veux, ajoute Tardif, c'est que le Parti libéral reprenne la place qu'il mérite, qu'il soit en mesure de reprendre le pouvoir. Je pense plus au parti qu'à moi-même et je peux me tromper royalement."

Si l'attitude du chef ne change pas, le député de Richmond-Wolfe ne compte pas se lancer dans une autre campagne électorale à ses côtés. "S'il devait y avoir un nouveau M. Turner, un changement radical, ce serait différent." De toute évidence, Alain Tardif ne croit plus à cette possibilité.

Au cours de sa virulente sortie, il a également regretté l'attitude du président du PLC, Me Michel



Le député Alain Tardif

Robert. "Les premiers propos de M. Robert étaient assez cinglants pour M. Turner. Ensuite, il est rentré dans le rang. Il a tenu deux langages dans la même journée. J'ai de la misère avec cette logique-là."

Turner réagit

Interrogé par la Presse Canadienne au sujet de son député, M. Turner a regretté que M. Tardif "ait posé ce geste précipité".

Il n'est pas question, du moins pour l'instant, de sevir contre lui en l'évincant du caucus. M. Turner se promet néanmoins de rencontrer M. Tardif dès que possible pour discuter de la situation.

"Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une révolte", a-t-il déclaré.

M. Tardif occupe, à titre de critique adjoint aux Communes en matière d'agriculture, un poste mineur au sein du caucus libéral. Il est considéré comme un membre du clan pro-Jean Chrétien au sein du parti.

"Défaitiste"

Appelé à commenter les déclarations de son collègue libéral, le député Jean Lapierre, du comté de Shefford, n'a pas été bavard. Néanmoins, il dit regretter "la nervosité d'Alain".

"Je trouve malheureux que sa confiance dans l'avenir soit si basse."

"Je n'aime pas son attitude défaitiste", devait-il reprendre plus tard. "La panique est mauvaise conseillère."

Lorsque rejoint dans la capitale fédérale, hier, à l'heure du souper, Jean Lapierre se trouvait dans les bureaux du chef libéral, en qui il renouvelle sa confiance. "J'ai un respect énorme pour la démocratie. Les membres ont élu M. Turner et ils l'ont reconfirmé dans ses fonctions il y a quelques mois, par un vote de plus de 76,3 pour cent."



(Laserphoto PC)

Au sortir d'une réunion avec les représentants syndicaux et patronaux, le médiateur fédéral Bill Kelly a indiqué que les négociations étaient rompues.

Pas d'entente avec les cheminots

Une loi spéciale forcera le retour au travail demain

OTTAWA (PC) — L'adoption d'une loi de retour au travail des 48.000 cheminots pourrait permettre la reprise du transport ferroviaire au pays dès demain.

Après la rupture de la médiation, hier, les Communes ont unanimement accepté de prolonger leurs débats au-delà de 18 h 30, heure normale d'ajournement, afin de faire subir au projet de loi les trois lectures réglementaires.

Les libéraux ont annoncé leur intention d'appuyer la loi avec certains amendements, tandis que le NPD s'y est carrément opposé.

Le Sénat a quant à lui été rappelé pour 14 h, aujourd'hui, afin de ratifier la loi adoptée par les Communes. Le retour au travail deviendra obligatoire 12 heures après l'adoption par les Communes et par le Sénat.

La loi prévoit des amendes de 10.000 \$ par jour pour les dirigeants de compagnie ou de syndicat qui enfreignent la loi, de 20.000 \$ par jour pour la compagnie ou le syndicat et de 500 \$ par jour pour les employés.

La loi a pour effet de prolonger pour une période de deux ans les conventions collectives qui lient actuellement les sociétés ferroviaires et les Syndicats associés des chemins de fer. Les questions non réglées seront soumises à un arbitre,

dont les décisions seront exécutoires.

En déposant le projet de loi, le ministre du Travail, M. Pierre Cadieux, a fait remarquer qu'une longue grève du rail pourrait avoir des effets dévastateurs sur l'économie du pays et que le gouvernement ne pouvait pas permettre cela.

Abdication

Si une loi a été déposée, a-t-il dit, c'est parce que les sociétés ferroviaires et les syndicats ont abdiqué leur responsabilité de négocier un règlement.

Cinq questions importantes n'étaient pas encore réglées, au moment de la rupture des négociations: la sécurité d'emploi, les salaires, la sous-traitance, les trains sans fourgon de queue et les limites des cours de triage.

Un représentant syndical a signalé qu'après 35 heures de négociations avec les médiateurs Bill Kelly et Mac Carson un seul point avait été réglé, celui de l'âge de retraite à 55 ans.

La loi de retour au travail, a prévenu M. Cadieux, pourra être invoquée de nouveau, si les autres syndicats en arrivent à faire la grève.

C'est pourquoi le ministre leur a conseillé de renouveler leurs efforts pour conclure un règlement négocié.

AUJOURD'HUI

240e jour de l'année

TEMPÉRATURE:
VARIABLE: 4 — 21 °C
LEVER SOLEIL: 6 h 04
COUCHER SOLEIL: 19 h 33
DEMAIN: VARIABLE

Estrie-Beauce, Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum de près de 7, sauf près de 4 en Estrie. Maximum de près de 21. Samedi: ciel variable.

CAHIER "A"
Sherbrooke et régional..... 2 à 8
Arts et divertissements..... 9 et 10

Vivre en '87..... 4
De tout et de tous..... 5

CAHIER "B"
Forum..... 1
Éditorial..... 2
International..... 3

CAHIER "C"
Économie..... 1 à 3
Petites annonces..... 4 à 9
Décès..... 10
Informations générales..... 10
CAHIER "D"
Sports..... 1 à 5

Bingo \$
2-250 \$
la tribune

Prenez votre carte dans

Télé-Tribune du 29 août 1987

Le plan de restauration a porté fruit

Le problème des poussières réglé à la gravière St-François

par Yvon ROUSSEAU
FLEURIMONT — Le maire de Fleurimont, M. Julien Ducharme, s'est dit des plus heureux que le problème des poussières émanant de la gravière St-François soit réglé à la satisfaction des gens de ce secteur.

"C'est réglé à 90 pour cent et c'est satisfaisant pour l'environnement, dit-il, car il est impossible d'éliminer toutes les poussières à 100 pour cent", de commenter le maire.

M. Ducharme a été élogieux à l'endroit des deux propriétaires de la gravière, MM. Georges Chiarella et Marcel Fortier, qui ont respecté leurs engagements, en investissant de fortes sommes pour éliminer les poussières transportées par les vents. "Dans le passé, de rappeler le maire de Fleurimont, j'ai reçu des centaines de plaintes de citoyens et ces gens-là avaient raison de protester et ils ont été très patients".

La ministre intervient

La ministre déléguée à la Condition féminine et députée de St-François, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a également reçu des centaines de plaintes de résidents de ce secteur et elle a convoqué les deux propriétaires de la gravière à son bureau. Elle a obtenu de MM. Georges Chiarella et Marcel Fortier un engagement à accepter un plan de restauration de la gravière.

Dans un premier temps, un ingénieur de la Beauce, M. Louis Dion, effectuait une étude des lieux, en septembre 1986, et il déposait un rapport contenant trois mesures à prendre pour éliminer les poussières: modifier le mode d'opération de la gravière, en orientant le creusage dans une autre direction, en installant des poussiériers et en asphaltant et en arrosant les voies de circulation à l'intérieur du puits de gravier.

Les propriétaires de la gravière ont investi pas moins de 300.000 \$, afin de rendre la vie plus agréable aux Fleurimontois demeurant dans le secteur du développement de l'aéroport. Ils respectaient ainsi les termes d'un protocole d'entente tripartite signé en avril 1986 par la ville de Fleurimont, le Comité des citoyens et MM. Chiarella et Fortier.

Auparavant, ces gens-là subissaient de véritables tempêtes de sable, ce qui touchait environ 500 familles, totalisant quelque 2.000 personnes.

Les délais respectés

La ministre considère le dossier



A la suite de nombreuses plaintes, les propriétaires de la gravière St-François, à Fleurimont, ont apporté des changements qui ont eu pour effet d'empêcher la poussière d'incommoder les citoyens du secteur à l'avenir.

fermé dans les délais prévus. Il reste bien un 15 pour cent du problème qui n'est pas réglé, quand les vents ne soufflent pas dans la bonne direction, mais c'est minime par rapport aux problèmes vécus par le secteur, dans le passé, et les propriétaires de la gravière ne peuvent faire mieux.

Des tests effectués par le ministère de l'Environnement du Québec indiquent que les normes environnementales y sont respectées amplement.

La gravière St-François est devenue l'une des plus modernes en opération au Québec.

Les poussiériers ont été installés au 1er juillet, cette année, mais les sacs reçus, ne convenaient pas. Tout est rentré dans l'ordre il y a quelques jours, avec la réception des sacs appropriés.

La petite histoire

La gravière St-François a été exploitée par la famille Déziel, de 1940 à 1978. Les principaux clients, pendant cette période, étaient Faby

et Fils, Seroc et Sintra Inc., puis la ville de Sherbrooke.

En 1978, M. Henri Martineau a fait l'acquisition de la gravière,

qu'il a exploitée jusqu'en 1982. C'est à ce moment que MM. Georges Chiarella et Marcel Fortier se sont portés acquéreurs des lieux.

Le tribunal et les avocats embêtés...

SHERBROOKE — Il arrive des fois en Cour qu'un juge soit embêté devant un cas un peu spécial. Parfois, c'est le procureur. D'autres fois, c'est le défendeur.

Hier, les trois l'étaient. Ils se demandaient tous quelle serait la meilleure solution pour Gaetan Mercier, âgé de 19 ans et... pour la société bien sûr.

Le cas sort de l'ordinaire. Mercier écope, en avril 1987, d'une peine de six mois d'emprisonnement pour 32 fraudes totalisant près de 7 000 \$. De la prison, il est récupéré par Réno-Vie, un centre de réinsertion renouvelée.

Il progresse rapidement dans la bonne voie. On lui trouve un emploi où son patron, n'a que des éloges. Tout va à merveille puis un accident de travail survient. Il chute de plusieurs pieds, 16 dit-on et tombe sur le dos.

Son état ne nécessite que deux jours d'hospitalisation... mais l'accusé change du tout au tout. De réservé, gêné, structuré qu'il était, il devient complètement "flyé". Il vit dans l'irréel. On ne peut plus compter sur lui.

Psychiatriquement, les évaluations ne trahissent aucun trouble. Physiquement, les examens révèlent un état normal. La seule hypo-

thèse que l'on peut avancer c'est que des injections reçues à l'hôpital l'ont replongé dans le monde vaporeux de la drogue car, avant la sentence d'avril, Mercier était un polytoxicomane qui fraudait pour payer ses achats de drogue.

Ainsi changé, il commet trois délits, à savoir un vol de voiture et deux effractions dans des maisons du boul. Portland. Le 26 juillet, il se rapporte lui-même à la Police municipale de Sherbrooke et confesse ses crimes.

Il revenait hier devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix.

Le défendeur Conrad Chapdelaine n'ignorait pas que son client risquait de nombreux mois de prison.

Le procureur Michel Ayotte devait pour sa part tenir compte des antécédents de l'accusé et de la chance reçue en avril qui jouait maintenant contre l'accusé.

Peine de 6 mois

Mais tous deux et le juge Lassonde ne pouvaient pas ignorer les circonstances particulières de la réhabilitation et l'accident inopiné aux conséquences imprévisibles.

Le juge Lassonde, en tenant compte des représentations des deux avocats, a condamné l'accusé à six mois de détention et l'a sou-

Les amendes grossiront

SHERBROOKE — "Vous devez savoir que si vous revenez devant la Cour, les amendes grossiront. C'est de même que ça marche."

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix a servi cette mise en garde à une jeune femme qui a plaidé coupable devant lui, hier, à une accusation de vol à l'étalage.

Ce vol confirme les longues périodes de canicule qui ont fondu sur la région au cours du dernier été.

La cliente a piqué dans un ma-

gasin à rayons un costume de bain, un casque de bain et une serviette de bain, le tout pour une valeur de près de 50 \$.

On ignore si elle a enfilé la tenue de plage avant de quitter le magasin mais elle n'a pu aller bien loin avant d'être appréhendée.

L'absence d'antécédent, la charge d'un enfant mais un emploi régulier lui ont valu une amende de 80 \$ "et tout cela va en grossissant, si vous revenez ici" d'avertir le juge.

Il n'aura probablement pas à répéter l'avertissement.

Requête pour faire libérer Lapointe

Le juge rendra sa décision ce matin

SHERBROOKE — Le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix aura ce matin à rendre une des décisions les plus difficiles de sa semaine, peut-être la plus difficile.

Le tribunal doit-il remettre en liberté Claude Lapointe, accusé de tentative de meurtre à l'endroit de son ancienne épouse, le 11 août, dans une conciergerie du quartier Est?

L'homme est incarcéré depuis cette date. Il n'a aucun antécédent judiciaire. Il a un emploi. Son fils le réclame.

La preuve présentée par la procureure Céline Audet-Otis ne laisse pratiquement pas de doute sur le tempérament violent pour ne pas dire explosif de l'accusé.

Elle a qualifié le climat dans lequel vivait la victime de "climat de terreur et de panique".

Lapointe, âgé de 34 ans et domicilié à North Hatley, s'est rendu au logement de son ancienne compagne pour discuter de la garde de ses fils. Il lui avait proposé de reprendre la vie à deux et il aurait ainsi abandonné les procédures visant à lui donner la garde de l'adolescent.

Le refus de la victime qui a qualifié cette proposition de chantage aurait envenimé les choses à tel point que des voisins ont alerté les policiers. Ces derniers ont enfoncé la porte et trouvé l'accusé par-dessus sa femme.

Le défendeur Daniel Bates a insisté, pour sa part, sur le passé sans tache de son client, sur son emploi régulier, sur sa situation de père.

Il a ajouté que la famille de son

client l'avait soutenu durant toutes les étapes judiciaires auxquelles elle avait assisté.

"Plus que ça, a-t-il dit, l'enquête préliminaire a apporté de nouveaux éléments, à savoir que dans le passé, la victime n'aurait jamais été molestée, qu'il y avait eu beaucoup d'engueulades mais qu'elle avait toujours su contrôler son compagnon."

Ce ne fut pas le cas, le 11 août. Comme dernier témoin, hier, la poursuite a fait entendre une connaissance du couple. L'homme connaissait l'accusé et la victime depuis 16 ou 17 ans.

Excentrique

Il a relaté un incident qui l'avait beaucoup frappé quant au tempérament "excentrique" de l'accusé.

L'accusé possédait un cheval qui avait une peur bleue de lui. Malgré tous les moyens et les trucs utilisés, il ne venait pas à bout de le dresser... Puis un beau jour, l'accusé a offert une peau noire au témoin. C'était la peau du cheval.

Pour la procureure Céline Audet-Otis, on ne peut prendre la chance de remettre l'accusé en liberté.

Pour le défendeur Daniel Bates, son client a droit à la remise en liberté, a droit à cette chance du tribunal et il a maintenu que les nouveaux détails de l'enquête préliminaire ont atténué de beaucoup la portée du premier témoignage incriminant rendu par un policier lors de la toute première comparution.

"La décision, vendredi matin", de dire le juge Lassonde.

mis à une probation de deux ans. "Vous semblez avoir un sérieux problème à régler, a-t-il dit et il est de votre responsabilité de le faire."

Défenseur inquiet... pour son client

SHERBROOKE — "Moi ce que je crains, monsieur le juge, c'est que la victime communique avec mon client!"

Le défendeur Jean Leblanc ne voulait faire rire personne en émettant ce commentaire mais il était difficile de se retenir surtout que la preuve présentée devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix permettait de le croire.

On était à débattre la remise en liberté ou non de Lucien Bergeron, âgé de 42 ans, qui répond à deux accusations de voies de fait à l'endroit de son épouse, l'une en date du 16 juillet à Sherbrooke et l'autre en date du 24 août, à Rock Forest.

Or les relations un peu étranges de ce couple sont difficiles à expliquer.

Une chose est certaine, Bergeron était encore sous le coup d'une probation jusqu'en décembre 1987 pour avoir précisément battu la même victime il y a un an.

Trois fois en un an, ça chichotait curieusement le procureur Michel Ayotte qui a souligné le fait au tribunal. "Je serais très embarrassé si mardi ou mercredi prochain, l'accusé serait de nouveau arrêté pour une affaire semblable."

Pourquoi mardi ou mercredi? C'est que le défendeur Jean Leblanc a fait dire aux deux policiers venus témoigner pour la poursuite que la victime se trouvait en prison depuis le jour où elle a porté plainte.

En vérifiant les identités de la victime et du suspect, les policiers ont constaté que la victime était recherchée sur mandat par la police de Montréal pour amende impayée. Or, n'ayant pas l'argent, elle restera à la prison Winter pour quelques jours encore.

Les policiers ont également dû admettre que la victime avait un tas d'antécédents pour fraude.

Quant à la preuve de la défense, elle a démontré que la victime cherchait le trouble et relançait toujours l'accusé même s'il s'éloignait d'elle pour éviter les situations orageuses.

Avant pris connaissance de tous les faits, le juge Lassonde a décidé de remettre Bergeron en liberté moyennant une série de conditions extrêmement serrées qui empêchent l'accusé de mettre les pieds à Rock Forest ou à Sherbrooke, d'approcher la victime, de lui parler, de la regarder même.

C'est le défendeur Jean Leblanc qui est inquiet pour son client!

PROCHAIN BINGO

dans

la tribune

Prenez votre carte de Bingo dans le
Télé-Tribune
du 29 août 1987

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

YVON DUBÉ

Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT

Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT

Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ

Directeur du service du tirage

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999

Publicité: 564-5450

Rédaction: 564-5454

Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat,

sauf endroits desservis par camélets et

routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois

\$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00.

hors de notre territoire immédiat, États-Unis

et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois

\$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne,

de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association

des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union

internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-

Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

Municipalité de Fleurimont

AVIS

Le 31 août, 1er, 2, 3 et 4 septembre 1987, la Municipalité de Fleurimont procédera à la lecture annuelle des compteurs d'eau. Des employés municipaux, clairement identifiés, se présenteront à vos domiciles, entre 9:00 heures et 20:00 heures, durant cette semaine pour prendre la lecture de votre compteur. Veuillez donc leur faciliter ce travail, en leur indiquant à quel endroit se trouve le compteur dans votre sous-sol.

Thérèse Beaubien, Secrétaire-trésorière par intérim.

loto-québec

Résultats

Tirage du: 87-08-26

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

3-8-28-32-36-48

No complémentaire 29

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 3 883 749.30\$
5/6 +	5 136 971.60\$
5/6	302 1 734.10\$
4/6	15 204 66.20\$
3/6	270 401 10.00\$

VENTES TOTALES: 14 961 307.00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 6 300 000.00\$

carnet

Ghyslaine Giard aime tellement son travail qu'elle n'hésite pas un instant à s'enfermer à double tour dans son bureau, afin de ne pas être dérangée.

Si vous prêtez votre caméra à Richard Carrier, soyez certain d'avoir un film dans l'appareil, sinon vous pourriez avoir 34 photographies...sans négatif...

Jos "Bidon" Bégin aurait maigri des pieds suite à un récent "Beach party". Certains

croient que c'est en raison de l'accumulation d'eau qui s'est produite sur le plancher, mais d'autres sont sûrs que c'est à cause de la nouvelle alimentation au blé d'Inde de l'ami Jos...

Si vous voyez André Carrier courir à pleine vapeur sur la rue Belvédère, ce n'est peut-être pas seulement parce qu'il prépare sa saison de hockey. Il entraîne peut-être un chien errant...

Jacques Côté aime tellement sa toute nouvelle voiture neuve qu'il y a même passé un nuit entière dans son entrée de cour cette semaine. Une histoire de clés oubliées, semble-t-il...

Gabrielle Brault a un chat super-bol. Non seulement il est aussi fin que le plus fin des minous mais en plus, avec le bout de son museau, il est capable de fermer les portes. Il ne lui reste plus qu'à apprendre à parler.

M. Pelletier est fâché contre le MEIR et M. Charest contre le maire.

King wellington

REDIGÉEN COLLABORATION

croient que c'est en raison de l'accumulation d'eau qui s'est produite sur le plancher, mais d'autres sont sûrs que c'est à cause de la nouvelle alimentation au blé d'Inde de l'ami Jos...

Si vous voyez André Carrier courir à pleine vapeur sur la rue Belvédère, ce n'est peut-être pas seulement parce qu'il prépare sa saison de hockey. Il entraîne peut-être un chien errant...

Jacques Côté aime tellement sa toute nouvelle voiture neuve qu'il y a même passé un nuit entière dans son entrée de cour cette semaine. Une histoire de clés oubliées, semble-t-il...

Gabrielle Brault a un chat super-bol. Non seulement il est aussi fin que le plus fin des minous mais en plus, avec le bout de son museau, il est capable de fermer les portes. Il ne lui reste plus qu'à apprendre à parler.

M. Pelletier est fâché contre le MEIR et M. Charest contre le maire.

King wellington

REDIGÉEN COLLABORATION

croient que c'est en raison de l'accumulation d'eau qui s'est produite sur le plancher, mais d'autres sont sûrs que c'est à cause de la nouvelle alimentation au blé d'Inde de l'ami Jos...

Si vous voyez André Carrier courir à pleine vapeur sur la rue Belvédère, ce n'est peut-être pas seulement parce qu'il prépare sa saison de hockey. Il entraîne peut-être un chien errant...

Jacques Côté aime tellement sa toute nouvelle voiture neuve qu'il y a même passé un nuit entière dans son entrée de cour cette semaine. Une histoire de clés oubliées, semble-t-il...

Gabrielle Brault a un chat super-bol. Non seulement il est aussi fin que le plus fin des minous mais en plus, avec le bout de son museau, il est capable de fermer les portes. Il ne lui reste plus qu'à apprendre à parler.

La Quotidienne

250-9688



Roland Quintal

Les élèves pourraient retourner à l'école Alfred-DesRochers aux Fêtes Québec au secours de la CSCS

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — Le ministère de l'Éducation s'est engagé officiellement à venir en aide à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke dans tout le dossier de l'école Alfred-DesRochers, de St-Elie d'Orford.

Tant et si bien, a révélé hier soir M. Roland Quintal, directeur général adjoint de la CSCS, qu'il est possible qu'on puisse rapatrier les élèves de St-Elie des Fêtes. C'est la nouvelle toute fraîche qu'a confirmée hier M. Quintal en

soulignant le cas exceptionnel du dossier.

Le directeur général adjoint a rencontré M. Raymond Mongrain, de la direction du service des équipements du ministère de l'Éducation, qui a assuré la CSCS de l'appui du ministère.

Fait très important, le ministère accepte d'alléger la procédure pour permettre à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke de faire installer dans les plus brefs délais le système de ventilation mécanique nécessaire pour solutionner le problème de manque d'air des classes d'Alfred-DesRochers. Le ministère confirme ainsi son accord avec

la solution proposée par les spécialistes qui ont conseillé la CSCS.

Le ministère examinera même la possibilité de venir en aide financièrement à la Commission scolaire, qui se trouve aux prises avec des dépenses inhabituelles depuis qu'elle cherche une solution aux problèmes de santé éprouvés par les enfants et le personnel de l'école de St-Elie.

Québec offre aussi les services de l'architecte et de l'ingénieur du service de l'équipement du ministère pour collaborer avec les professionnels de la CSCS.

Des échanges antérieurs avec

des personnes du ministère nous avaient permis d'espérer de l'aide de Québec, dit M. Quintal, mais, cette fois, nous avons une confirmation officielle.

"Si tout va bien, dit le directeur général adjoint, les travaux pourraient être terminés pour le 31 décembre. L'échancier que nous examinons actuellement permettrait donc de procéder au déménagement pendant les vacances de Noël, de sorte que les élèves de St-Elie pourraient rentrer dans leur école au retour des Fêtes. Nous ne pouvons confirmer encore qu'il en sera ainsi, mais c'est un espoir qui semble réalisable."

Jours de classe

Interrogé à ce sujet, le président du comité d'école d'Alfred-DesRochers, M. Martial Carboneau, a déclaré que les parents trouvent essentiel que les enfants ne perdent pas de journées de classe.

"Si le déménagement peut se faire aux Fêtes, dit-il, les parents se réjouiront sûrement de voir leurs enfants ramenés à St-Elie, d'autant plus que les élèves n'auront plus à voyager à Magog et à Sherbrooke."

Les élèves du premier cycle fréquentent depuis cette semaine l'école Gagnon à Sherbrooke et ceux du deuxième cycle, l'école St-Patrice, de Magog.

L'hôtel Wellington ne serait pas près de rouvrir ses portes

SHERBROOKE (FG) — Le moins que l'on puisse dire concernant l'avenir de l'hôtel Wellington, sur la rue du même nom, au centre-ville de Sherbrooke, c'est qu'il apparaît passablement bouché.

Fermé depuis environ six mois, pour y permettre la réalisation de travaux de rénovation, rien n'a bougé et des informations obtenues hier permettent de croire que les portes de l'établissement ne sont pas près de rouvrir. Et quand même cela serait un jour, le Wellington risque fort alors d'héberger une clientèle spécifique: celle des personnes âgées.

Selon des renseignements obtenus de bonnes sources, hier, le promoteur Pierre Langis avait mandaté, voilà exactement un an, en août 1986, une firme d'ingénieurs locale pour regarder la possibilité de réaménager entièrement l'hôtel. Rien n'était définitif, mais tout s'orientait vers une transformation de l'édifice en résidence pour personnes âgées.

Le travail préliminaire des ingénieurs dans le dossier confirmait les difficultés, et donc les coûts importants, engendrés pour une telle opération: la bâtisse, constitué en fait de trois constructions différentes, est loin d'être neuve.

Depuis, plus rien. Le tout en est resté à ce stade bien préliminaire. Puis, est survenue la fermeture du début de l'année, tant de l'hôtel que de la salle à manger, Le Chateaubriand. Une affiche, dans la vitrine de la porte d'entrée principale, donne comme raison de la fermeture le lancement de travaux de rénovation. Un numéro de téléphone est inscrit, "pour renseignements", mais il n'y a plus de service au bout du fil.

Et, du côté de la Ville, aucun permis n'a jamais été émis, que ce soit pour rénovation, transformation ou autre. A cet endroit, le dossier est mort depuis longtemps. Le Wellington est-il fermé à tout jamais et risque-t-il de tomber éventuellement sous le pic des démolisseurs comme certains le pensent?

La question demeure entière et toutes les rumeurs peuvent courir. Car le dernier répondant connu de l'établissement, le promoteur Pierre Langis, autrefois des Galeries Grandes-Forches, n'a pu être rejoint. Aussi, d'ici là, le mystère restera complet.



Qu'advient-il du jadis prestigieux hôtel Wellington, au centre-ville de Sherbrooke, fermé depuis six mois? Le mystère le plus complet entoure l'avenir de l'édifice que l'on a songé, l'année dernière, transformer en résidence pour personnes âgées.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Ce n'était pas le jour des accusés

SHERBROOKE (psj) — Si les victimes croient être les seules à subir les conséquences des actes criminels commis à leur endroit, elles se consoleront en pensant qu'il y a des périodes où ce n'est vraiment pas le jour des accusés.

Hier, au palais de justice, c'était le cas.

Le juge Gabriel Lassonde a expédié en détention préventive pas moins de quatre accusés.

Quatre jeunes hommes dans la vingtaine qui avaient abusé des chances accordées par la Cour. Aussitôt remis en liberté, ils faisaient fi des engagements pris devant la Cour et reprenaient la voie facile mais hasardeuse du crime.

Il faut dire que le juge Lassonde n'est pas l'homme à accorder deux probations au même accusé.

Clement Moreau et Daniel Petit, l'un spécialiste de la fraude et l'autre du vol — qui ont multiplié (et le verbe est léger) les frasques ces dernières semaines — verront leurs dossiers revenir devant le tribunal au cours de la semaine prochaine.

D'ici là, ils resteront derrière les barreaux.

Leurs avocats respectifs, Me Michel Beauchemin et Me Michel Dussault, ont informé le tribunal que les dossiers prendraient la voie rapide pour disposition.

Dans un de ses dossiers, Petit aurait perpétré une effraction dans le domicile de Maman Fonfon qui est âgée aujourd'hui de 83 ans. La victime aurait changé sa voix et laisser entendre au visiteur nocturne "je vais téléphoner à la police" ce qui aurait suffi à le faire déguerpir.

Comme quoi, comédienne un jour, comédienne toujours et ça peut être utile!

Tant qu'à Moreau, il a échangé des chèques volés ou des faux chèques à 16 reprises dans la même boucherie, à St-Elie. C'est un beau parleur qui n'est pas végétarien.

Les deux ont de nombreux antécédents et ont eu de nombreuses

chances devant la Cour.

Un troisième accusé qui a vu la clé des champs lui échapper, Willis J. Lazemby, n'avait pas de bon alibi à soumettre à la Cour pour expliquer ses absences du palais de justice pour différents dossiers.

L'avocat Marc Montplaisir a bien tenté d'expliquer à la Cour qu'il y avait eu une erreur de communications entre le bureau d'avocat et le client ce qui a entraîné l'émission d'un mandat contre l'accusé.

"Je suis convaincu, de dire le défenseur, que mon client se présentera à toutes les étapes des procédures."

Le juge Lassonde a répliqué: "J'en suis moi aussi convaincu, maître, car j'ordonne sa détention."

Lazemby, un individu de 27 ans, a non seulement une affaire de facultés affaiblies au volant à traiter devant le tribunal mais quatre affaires de voies de fait.

L'estomac de porcelaine

Enfin, Daniel Bilodeau, âgé de 27 ans, de Sherbrooke, celui que l'on a qualifié "d'homme à estomac de porcelaine", a trop usé le petit lien de liberté tracé par le tribunal.

A peine en probation, il est surpris à voler. Il a même en sa possession ce qu'on qualifie des articles que l'on qualifie d'outils de cambriolage.

Il est pris en flagrant délit par la victime et un témoin.

Le juge Lassonde craint la récidive, aussi a-t-il ordonné la détention.

Bilodeau est cet individu qui a avalé une bonne portion de désinfectant pour bol de toilettes au quartier général de la Police municipale de Sherbrooke.

Evidemment parce que les accusés sont incarcérés, tous les dossiers reviendront au rôle la semaine prochaine. Dans certains cas, il y aura sûrement procès expéditif.

Une voix commune de plus en plus forte pour les jeunes Estriens

SHERBROOKE (GF) — Eparpillés dans une foule d'organismes sans lien entre eux et sans réel poids politique, il y a encore moins de deux ans, les jeunes estriens sont en train de modifier radicalement les choses. Ils ont maintenant une voix commune et cette voix sera de plus en plus forte.

C'est en tout cas jetais, hier matin, un l'impression que pro-comité de travail du

secteur jeunesse relié à l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE) qui, devant la presse, a fait état de ses préoccupations et de son plan d'action pour la prochaine année.

Ce comité entend ainsi revendiquer un

deuxième siège au conseil d'administration de l'ACDE pour le secteur jeunesse. Il a également défini les axes de développement autour desquels s'orienteront les projets socio-économiques nourris par les jeunes. Ayant déjà en poche deux projets qui lui tiennent à

coeur, il demande enfin une rencontre avec le gouvernement fédéral de l'automne afin de discuter argent.

Sur la question des sièges au conseil d'administration de l'ACDE, ce comité estime que le fait d'accroître de un à deux le nombre des représentants du secteur de la jeunesse, leur permettra "d'assumer le maximum de leadership devant l'ampleur des énergies qu'il nous faudra déployer."

Prêts

Les deux jeunes prêts à les occuper sont Mme Sylvie Allaire du Club de placement et M. Luc Pinard de Gestion Jeunesse Memphrémagog.

Pour le représentant actuel de la jeunesse à l'ACDE, M. Alain Poirier, "bien que des objectifs fondamentaux soient relativement les mêmes au sein de notre secteur, il n'en demeure pas moins que la façon d'y parvenir diverge sensiblement."

Pour ces raisons, dit-il, une représentation bipartite s'impose et pourra seule permettre la participation de jeunes au développe-

ment socio-économique de l'Estrie.

Interrogé sur le sujet, le directeur général de l'ACDE, M. Michel Bousquet, souligne qu'il ne revient pas à lui de trancher la question. Mais il est d'avis qu'il y a peu de chance qu'une telle demande soit reçue à l'ACDE. Il appuie son raisonnement sur le fait que les sièges au conseil d'administration de l'ACDE sont accordés à des représentants de secteurs d'activité et non à des représentants de clientèle, à une exception près: celui de la jeunesse puisque les jeunes sont absents des postes de leaders des principaux secteurs d'activité, contrairement, par exemple, à la clientèle féminine ou anglophone. Et comment pourrait-on justifier le doublement de leur voix alors que tous les autres secteurs pourraient dès lors exiger un pareil traitement.

Deux projets

Le comité dispose présentement de deux projets tenant à cœur des jeunes de la région. L'un d'eux parle de la création d'un Institut de développement économique de l'Estrie

(IDEE) lequel permettrait la formation et la promotion de l'entrepreneuriat industriel chez les jeunes et, surtout, la création d'une société de financement régionale et d'un institut (un centre de création d'entreprises). Le projet nécessiterait un apport de 3 millions \$ en cinq ans.

Le deuxième projet parle de la centralisation sous un même toit de tous les services offerts aux jeunes de 13 à 30 ans.

Pour discuter de ces projets mais également des axes de développement (formation, éducation, emploi, entrepreneuriat et représentation), le comité trouve important, voire même impératif, que se tienne une rencontre avec des représentants du gouvernement fédéral et ce, au cours de l'automne '87.

Ce comité regroupe des jeunes provenant du Regroupement des maisons des jeunes, de Jeunesse emploi Estrie, du Centre de gestion et d'innovation de Coaticook, de la Jeune chambre économique et du commerce de l'Estrie, du Pont BRIJE, de Gestion jeunesse Memphrémagog et du Club de placement.

Les travaux d'ouverture de nouvelles rues se poursuivent

SHERBROOKE (FG) — Même si l'automne est à nos portes, le rythme des travaux d'ouverture de nouvelles rues à Sherbrooke continue de plus belle.

Ainsi, des équipes de travail des Travaux publics seront constituées au début de septembre afin d'entreprendre la construction de rues où des gens envisagent ériger leur logement.

Noulevard Lavigerie

Cette fois, outre plusieurs petites nouvelles rues, notamment dans le quartier Nord, comme Victor-Dupuis, Alphonse-Trudeau, Louis-Audet et Mgr Moisan, un chantier de taille sera lancé: celui du boulevard Lavigerie. Il s'agit d'une nouvelle artère majeure de circulation du quartier Est, qui donnera sur la rue St-Francis, vers Lennoxville.

L'ouverture du boulevard Lavigerie, qui conduira sur la 13e Avenue, donc en direction du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), permettra de diminuer la circulation sur la rue Bowen. Ce sera du moins une alternative pour les gens en provenance de Lennoxville et d'Ascot.

2 millions \$

Les travaux, qui comprennent l'essouchage, le dynamitage, l'excavation, la pose de puits, de l'aqueduc, de l'égoût pluvial et ainsi de suite couvriront sur une distance de 1,018 mètres, soit environ trois quarts de mille. C'est là un des gros projets de voirie de l'année à Sherbrooke. Le chantier demandera 40 jours de travaux et des investissements de près de 2 millions \$.

Parallèlement à cela, dans le but de rendre accessible une partie du territoire encore vacant de la cellule Marie-Reine, on prolongera les rues Prince-Rupert et Longpré qui, dans ce dernier cas, se trouve en zone industrielle.



Les deux jeunes prêts à occuper les sièges des représentants du secteur de la jeunesse, au conseil d'administration de

l'ACDE, sont Mme Sylvie Allaire du Club de placement et M. Luc Pinard de Gestion Jeunesse Memphrémagog.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

ÉDITION SPÉCIALE
MÉTROPOLITAINE

s. Les
s nou-
es Nou-
oues. Les
es nou-

bonnes nouvelles. Les bonnes nou-
velles. Les bonnes nouvelles. Les
bonnes nouvelles. Les bonnes nou-
velles. Les bonnes nouvelles. Les
bonnes nouvelles. Les bonnes nou-
velles. Les bonnes nouvelles. Les
bonnes nouvelles. Les bonnes nou-
velles. Les bonnes nouvelles. Les
bonnes nouvelles. Les bonnes nou-
velles. Les bonnes nouvelles. Les

[illegible]

SAUCIER

OPTREX
FILTRES
VO-580

[illegible]

FILTRE UV: protection pour votre lentille.

POLARISANT: réduit les reflets. Donne des images plus contrastées.

CROSSTAR: des étoiles lumineuses apparaîtront.

5 IMAGES: vous permettent des effets très spéciaux.

LENTILLES 

Panasonic

TÉLÉCOULEUR 20"

PC-20PN49

- Télécommande infrarouge 20 fonctions
- Câblotélecteur intégré 114 canaux
- Auto-couleur
- Rappel du dernier canal

\$599⁹⁹



Les prises de vue que vous voulez faire sont trop proches ou trop éloignées? Venez voir les spécialistes de J.M. Saucier, ils vous expliqueront la technique de différentes lentilles qui peuvent combler vos

bonnes nouvelles. Les bonnes nouvelles. Les bonnes nouvelles.

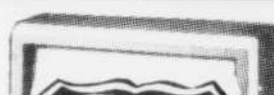
Quasar

MONITEUR COULEUR 21"

YTT-6278

- Tube écran carré
- Stereo compatible
- Télécommande 19 fonctions
- Câblodélecteur entrée 114 canaux
- Prises entrée audio / vidéo

\$699⁹⁹



AMÉSCOPE «G»
VHS

bonnes nouvelles. Les bonnes nou- | velles. Les bonnes nouvelles. Le

RCA 

TÉLÉCOULEUR 20"
Modèle FMR-460

- Télécommande numérique ChannelLock
- Contrôle image-auto
- Convertisseur intégré







HITACHI

CAMÉSCOPE VHS

Modèle VM-3000

- Capteur d'image MOS
- Obturateur à pose ultra-brève 1/1000s
- Équilibrage complet du blanc
- 10 lux d'éclairage minimum
- 160 mm d'objectif



Quasar
FOUR MICRO-ONDES
YMQ-6666

- Capacité 1 pied cube
- 6 niveaux de puissance: 600 watts
- Démarrage à l'appui Easy-Start

• Amplificateur intégré, modèle L-205 avec 30 watts par canal, circuit duo Beta et Star

• Synthesiseur am/fm, modèle T-240, digital, 16 mémoires, circuit Star

• Table tournante, modèle PD-210, semi-automatique, entraînement par courroie

● Sondes thermométriques BOLD
ENSEMBLE SPODE INCLUS

SPODE

\$459⁹⁹

velles. Les bonnes nouvelles. Les
bonnes nouvelles. Les bonnes nou-

SANS FRAIS
lisez votre carte
crédit sans frais
mandez votre

SERVI

- Équipe de techniciens
- Équipement de pointe
- Supérieur aux autres
- Garantie de service
- Réparation à votre

[illegible]

SHERBROOKE
2300 ouest, rue King 50

vous offre son service ***** ainsi que 80
mois de garantie à domicile sur pièces et ser-
vice moyennant un supplément

Recherche des causes de pollution à Magog et au Canton de Magog

La rivière aux Cerises polluée par endroits

par Yvon ROUSSEAU

MAGOG — Des échantillonnages d'eau prélevés sur la rivière aux Cerises, entre le lac Memphremagog et le chemin Couture, dans le Canton de Magog, indiquent que l'eau contient 610 coliformes fécaux par 100 millilitres.

Telles sont les révélations qui ont été faites par M. Stewart Hopps, inspecteur municipal du Canton de Magog et vice-président de l'Association de conservation du lac Memphremagog, hier après-midi, au cours d'un entretien.

M. Hopps a indiqué que le maximum admissible est de 200 coliformes fécaux par 100 millilitres.

"Toutefois, a-t-il noté, je ne voudrais pas me baigner dans cette eau".

D'où ça provient?

La question qui hante M. Hopps, chargé par la ville de Magog et le Canton de Magog de poursuivre les recherches, jusqu'à ce qu'il décou-

vre la source de cette pollution, c'est à savoir d'où provient cette pollution.

"J'aurai besoin d'un autre délai de dix jours pour trouver d'où ça vient, mais lorsque j'ai accepté le mandat, il a été précisé qu'il fallait aller jusqu'au bout, de préciser M. Hopps, et les deux municipalités ont accepté ces conditions".

L'inspecteur municipal prélevé

24 échantillons d'eau par jour, dont trois au même endroit. Une analyse est effectuée par les laboratoires de la ville de Magog et les deux autres par des laboratoires indépendants.

On commence chez soi

M. Stewart Hopps a précisé qu'il a commencé sa recherche par la ville de Magog et le Canton de Magog, jeudi de la semaine dernière.

Utilisant des colorants spécifiques à de telles recherches, l'inspecteur municipal a testé tous les réseaux d'égout de Magog et du Canton. "Je peux vous assurer que le trouble ne se situe pas là", a-t-il affirmé. Et il a ajouté qu'avant d'aller voir ailleurs, il faut commencer par regarder chez soi.

Le responsable de cette recherche bien spéciale a déclaré que pas une seule maison et pas une seule ferme du Canton de Magog va échapper à des vérifications.

Ce matin, il a prélevé des échantillons dans le ruisseau Castle et il se rendra jusqu'à la source. Tous les ruisseaux seront traités de la même façon.

"Il me reste un mille à vérifier dans le Canton de Magog", de noter M. Hopps.

Interrogé à savoir s'il a une idée d'où provient la pollution, l'inspecteur municipal dit qu'il n'a pas terminé sa recherche et qu'il va trouver la réponse. "Vous pouvez être sûr que les résultats seront rendus publics", dit-il encore.

"Tous les tests que j'effectue sont faits en présence d'un témoin", dit-il.

"C'est malheureux, de conclure M. Hopps, car c'est un lac si beau et il ne faut pas oublier que Magog et Sherbrooke y puisent leur eau potable".



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

École buissonnière

La rentrée est déjà une réalité pour certains, mais pour les tout petits, il est encore permis de faire l'école buissonnière,

comme c'est le cas pour celui-ci, au bord d'un étang près du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

Les postiers votent en faveur des moyens de pression

SHERBROOKE (GF) — Les postiers de la région de Sherbrooke sont déterminés à obtenir gain de cause. C'est dans une proportion de 88,7 pour cent qu'ils ont voté en faveur de la mise de l'avant de moyens de pression, y compris la grève dans le cadre des présentes négociations.

Ce sont là les résultats du vote local enregistré dimanche au cours d'une assemblée générale et rendus publics hier par le président du local de Sher-

brooke du Syndicat canadien des postiers, M. Pierre Avard.

Ce dernier devait attendre la compilation nationale avant de pu-

blier les chiffres locaux.

Il en ressort que la région de Sherbrooke a voté plus majoritairement en faveur de ce mandat que leurs collègues de l'ensemble du pays puisque là, le vote aura été de 75 pour cent.

Toutefois, rapporte M. Avard, ce 75 pour cent est trompeur. "Il devrait être beaucoup

plus élevé. Des postiers de Montréal ont voté contre le mandat puisqu'il était fait mention de divers moyens de pression, pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée." Or, ces postiers de Montréal sont plutôt en faveur du déclenchement de la grève sans passer par d'autres moyens de pression.

Les postiers auront droit de grève sept jours après le dépôt du rapport du conciliateur fédéral.

"On attend ce rapport d'une journée à l'autre. Il devrait arriver au début de septembre. D'un conciliateur, on peut attendre diverses hypothèses de règlement ou la constatation qu'il y a impasse. Nous croyons que c'est plutôt vers ce genre de conclusion que nous nous acheminons", indique M. Avard.

Il rappelle que les postiers entendent lutter pour la conservation de la sécurité d'emploi. Ils sont menacés à cause de la privatisation du système postal (les guichets postaux dans divers commerces) et la robotisation.

Dans la région de Sherbrooke, on compte 112 postiers.

Hôtel Le Président: la sous-traitance est encore possible

par Gilles FISETTE

SHERBROOKE — L'idée d'une sous-traitance pour permettre la reprise des activités des départements de cuisine, de salle à diner, de banquets et de bar à l'hôtel Le Président et d'un financement du projet par le Fonds de solidarité de la FTQ, poursuit son petit bonhomme de chemin.

Ouvert par le syndicat des travailleurs de l'hôtel qui rencontrait des gens du Fonds de solidarité, à la fin du mois de juin, ce dossier est toujours actif, rapporte le directeur des communications du fonds, M. Louis Fournier.

"Nous sommes toujours en contact avec les Métallistes et il se pourrait fort bien qu'il y ait du neuf dans les semaines qui viennent", rajoute M. Fournier en précisant qu'il s'agit surtout de trouver un partenaire qui serait intéressé par la sous-traitance.

Il va de soi que le fonds ou le syndicat ne sont guère intéressés à jouer les sous-traitants eux-mêmes. Un permanent du Syndicat des métallos responsable du dossier, M. Alain Poirier, confirme ces propos. Il déclare que le dossier n'a pas été abandonné mais suit son cours normal.

Il indique que des discussions sont présentement menées avec des groupes ou des individus que la sous-traitance des départements fermés par la direction du Président, en avril dernier, pourrait intéresser.

"Ce genre de chose ne se fait pas, bien entendu, sur la place publique", déclare M. Poirier en refusant de se commettre sur une date possible d'entente à ce sujet.

Rumeurs niées

Il nie par contre des rumeurs voulant que le fonds ait eu accès à des données concernant les quatre départements fermés et confirmant leur non-rentabilité. "Nous avons demandé de telles informa-

Pas un bungalow

"Il est cependant clair pour moi que ce n'est pas un bungalow qui peut polluer au point que l'on retrouve 610 coliformes par millilitres d'eau", de conclure M. Hopps. "Ca prend quelque chose de gros pour polluer à ce point", a-t-il aussitôt ajouté.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE Faculté des lettres et sciences humaines

Département des lettres et communications

LANGUES MODERNES (Trimestre d'automne 1987)

• ALLEMAND • ANGLAIS • ESPAGNOL • ESPÉRANTO

Activités d'une durée de 45 heures comportant 3 crédits et faisant partie du programme de certificat de langues modernes.

Les groupes sont formés selon le niveau des connaissances des étudiants; la plupart des groupes reçoivent l'assistance d'un moniteur.

Les activités sont offertes le soir, de 19 à 22 heures à la Faculté des lettres et sciences humaines. L'horaire est remis lors de l'inscription ou sur demande.

Anglais	ANS	112, 201, 301, 401, 402	Allemand	ALL	111
	ANG	220, 381, 382, 422, 533			
Espagnol	ESP	101, 201, 301	Espéranto	LEO	100

Début des activités: le lundi 14 septembre 1987

Inscription: local A6-186, Faculté des lettres et sciences humaines

Test de classement obligatoire: le 9 septembre 1987

Pour renseignements: Sylvie Blanchet 819 / 821-7200

Simulation parlementaire des jeunes progressistes conservateurs en Estrie

SHERBROOKE (NR) — L'Association des jeunes progressistes conservateurs du Québec (AJPCQ) organise une simulation parlementaire pour la région de l'Estrie.

Lors de cette rencontre, qui se déroulera le samedi 29 août, au YMCA de Sherbrooke, les jeunes progressistes conservateurs débattront de deux projets de lois. Un portera sur la constitution de la Société hôtel Canada et l'autre traitera de la modification du code criminel.

Les jeunes participants s'engagent à respecter les règles de la Chambre des communes, tout en discutant de ces lois.

L'APJQC a entrepris au début de l'été une tournée des dix régions administratives du Québec sous le thème "Viens faire un tour". A chacun de ses arrêts, l'association organise une simulation parlementaire. Près de 300 jeunes québécois ont participé à cette activité.

Cette tournée a également permis à l'APJQC de consulter les jeunes membres du PC et d'autres groupes d'intérêt, au sujet des débats d'actualité.

L'activité en Estrie constitue la dernière de la tournée. L'APJQC prépare la grande finale des parlementaires, qui réunira les meilleurs parlementaires du Québec. Cet événement se déroulera le 19 septembre à Montréal.

Nouveau président pour les libéraux provinciaux de la circonscription de Sherbrooke

SHERBROOKE (NR) — L'Association libérale provinciale du comté de Sherbrooke vient de nommer un nouveau président, Réal Bélanger, militant de longue date pour le Parti libéral du Québec.

Nommé à la suite de la démission de l'ex-présidente Lise Rouillard, Réal Bélanger occupera cette fonction jusqu'au mois d'avril 1988. Choisi par les 20 membres qui composent le comité exécutif de l'association, le nouveau président voit son rôle comme celui d'un coordinateur.

"Je coordonnerai les prochaines activités de l'association. Par ces

activités prévues, nous espérons susciter la participation des membres, en recruter de nouveaux et obtenir un bon financement populaire", explique Réal Bélanger.

"Présentement, enchaîne le président, nous organisons le colloque régional des associations libérales de l'Estrie. Celui-ci se déroulera en octobre prochain et il regroupera les sept associations de la région."

Bien diriger la campagne de financement du parti libéral en région demeure le principal objectif de Réal Bélanger. Lancée la semaine dernière par le premier ministre Robert Bourassa, cette campagne se poursuit jusqu'au 27 septembre prochain.



Prof. Anne Blais

Multi CLUB CENTRE TECHNIQUE NADEAU

A.B. de l'ESTRIE
enr.
DEMONSTRATION gratuite
avec VIDEO

VENDREDI, 28 août, 13h30 et 19h30

SESSION DEBUTE: 31 AOUT, 1-2-3 SEPT.
COURS: JOUR et SOIR
Spécial: Tôt le matin, MERC.: 7h15

Services: Vestiaires, douches, bain tourbillon, sauna

Local: spacieux avec miroir, tout sur le même palier.

Stationnement: Grand et facile d'accès.

Inscriptions: JEU., VEN., SAM., DIM. 9h00 à 22h00, 564-8732

397, rue Belvédère sud

822-2339

ATTENTION
ENCORE CETTE ANNEE

COURS de FORMATION

pour

CAMION LOURD

et

AUTOBUS

ici-même
à
Sherbrooke

Pour renseignements:

562-0670



ÉCOLE DE CONDUITE SHERBROOKE

Prop. A. Lemelin

31 KING OUEST, SUITE 225
SHERBROOKE, QUE. J1Y 1N9

ANGLAIS

LANGUE SECONDE

CONVERSATION

COURS POUR ADULTES

Des cours d'anglais langue seconde seront offerts par la Commission Scolaire Eastern Townships. Ces cours visent le développement d'une compétence à communiquer en anglais.

Cours intensifs

5 avant-midi / semaine:

du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Début:

Le 8 septembre, 1987

Durée:

90 heures (6 semaines à raison de 15 h / semaine)

Endroit:

Centre d'éducation des adultes
Commission Scolaire Eastern Townships
50 Grandes-Fourches Sud (Ancien Fabricville)
Sherbrooke, Qc

Frais:

75\$ la session

Cours réguliers

2 soirs / semaine:

lundi et mercredi, de 19h à 22h.

Début:

Le 9 septembre, 1987

Durée:

90 heures (15 semaines à raison de 6 h / semaine)

Endroit:

Centre d'éducation des adultes
Commission Scolaire Eastern Townships
50 Grandes-Fourches Sud
Sherbrooke, Qc

Frais:

75\$ la session

Inscription et test de classement

Endroit:

Centre d'éducation des adultes
Commission Scolaire Eastern Townships
50 Grandes-Fourches Sud (Ancien Fabricville)
Sherbrooke, Qc

Dates et heures:

Les 1 et 2 septembre 1987
entre 13h et 15h ou 19h et 21h.

Pour de plus amples renseignements, ou si vous êtes dans l'impossibilité de vous inscrire sur place, communiquez avec Michel Beauchamp 821-9572.

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

Les Services de l'éducation des adultes de la Commission scolaire Eastern Townships désirent informer sa clientèle du nouveau site du centre Gagnon. Les cours d'Anglais langue seconde auront lieu au 50 Grandes Fourches Sud à Sherbrooke. (L'ancien Marché de Sherbrooke).

POUR INFORMATION: 821-9575

Pour l'analyse de l'eau à la plage de Deauville

La conseillère Page attend encore son 60 \$

par Yvon ROUSSEAU

DEAUVILLE — Le conseil municipal de Deauville n'a toujours pas remboursé le 60 \$ payé de sa poche par Mme Marie Page, conseillère municipale, afin de faire effectuer des analyses de l'eau du lac, particulièrement à la plage municipale, où les enfants du village, en grand nombre, allaient se baigner.

Le conseiller Georges Emond a proposé le remboursement du montant déboursé par Mme Page, mais à condition que La Tribune précise que les membres du conseil municipal de Deauville n'avaient pas refusé de payer pour faire analyser l'eau. La proposition ayant été jugée irrecevable par le maire, M. Emond, qui a retiré sa proposition, a précisé que l'item avait été retiré

de l'ordre du jour, mais qu'il n'y avait pas eu refus de payer.

A son tour, le conseiller Robert Simard a proposé le remboursement du 60 \$ à Mme Page, mais cette fois, aucun des conseillers Robert Blais, Gaston Lacroix, Georges Emond et Pierre Loubier n'a voulu secondar la proposition. Les deux autres membres du conseil, soit le maire Egidio Marcoux et

Mme Page elle-même, directement concernée, ne pouvaient appuyer la proposition de M. Simard.

Les ajournements

Lorsque le point concernant le remboursement du 60 \$ fut apporté par le maire Marcoux, qui a déclaré l'avoir lui-même fait inscrire à l'ordre du jour, quelques minutes après le début de la séance publique spéciale, qui s'est ouverte à 19h précises, le conseiller Robert Blais a aussitôt demandé un ajournement d'une heure pour permettre aux membres du conseil de pouvoir en discuter. La proposition de M. Blais fut secondée et la décision a été

prise en majorité d'aller en caucus.

Le maire Egidio Marcoux a alors déclaré qu'on devrait au moins avoir le courage de discuter en public. M. Georges Emond a souligné qu'il lui semblait normal que les membres du conseil aient un peu d'information.

"On va aller de l'autre bord pour s'engueuler, de lancer le maire, aussi bien le faire ici".

Comme le maire restait assis, Mme Marie Page, en quittant la salle, lui a lancé: "Vous savez les absents ont toujours tort". Sur ce M. Marcoux s'est levé et s'est rendu participer aux discussions à huis clos.

"Tout ça pour 60 \$, a lancé un des quelques vingt contribuables venus assister à la rencontre publique, on est aussi bien de se cotiser et de payer".

Pendant le huis clos

Tandis que les conseillers et le maire discutaient à huis-clos pendant une cinquantaine de minutes, les commentaires allaient bon train chez les payeurs de taxes visiblement mécontents de l'attitude du conseil.

"Ils ajournent pour 60 \$ et ils dépensent 5,000 \$ pour aller en congrès une fin de semaine à Montréal", de dire l'un. "Ils votent 500 \$ pour le Club nautique et ils refusent de verser 60 \$ pour payer une

analyse de l'eau et assurer la sécurité de nos enfants", de lancer un autre. "Est-ce qu'on appelle ça de la démocratie, quand on se retire à huis clos pour discuter, quand il s'agit d'une assemblée publique?", de dire un troisième Deauvillois. "C'est naiser le monde", de lancer une quatrième personne présente, et ainsi de suite.

"J'étais contre le maire Marcoux, de dire M. Serge Pratte, qui avait brigué les suffrages aux côtés de MM. Blais, Lacroix, Emond et Loubier, dans le groupe Marcel Lambert, lors des dernières élections". "Maintenant, je constate qu'il y a deux membres du conseil valables et ce sont le maire Marcoux et Mme Page", a-t-il ajouté.

Investissement de 250,000 \$: début de la construction de logements pour retraités

par Claude CORRIVEAU

WINDSOR - La construction de huit logements réservés aux retraités, estimé au coût de 250,000 \$, vient d'être entreprise à Windsor.

Ces nouveaux logements seront situés au coin de la deuxième avenue et de la rue Ambroise Dearden. Irenée Pellerin, investisseur privé propriétaire des logements, dirige les opérations.

La construction est juxtaposée à une maison déjà existante. Cette dernière a été convertie en maison de chambres, dont les locataires sont principalement des travailleurs du chantier de l'usine Domtar.

"C'est un projet modeste et très intéressant pour les futurs locataires. Les logements sont près du centre-ville et des établissements de services. D'autant plus que ces logements sont réservés à des gens d'un certain âge, ils y retrouveront toute la tranquillité voulue."

Le propriétaire croit que les premiers locataires pourront emménager dès le début du mois de novembre 1987.

Quant à la plus vieille partie de l'édifice, sa vocation future n'a pas encore été définie. M. Pellerin a

soutenu que les chambreurs pourrout y demeurer jusqu'à la fin de leur séjour à Windsor. Ce n'est tou-

tefois pas avant le printemps 88 qu'il décidera de sa future vocation.



La construction de huit logements pour retraités devrait être terminée en octobre, afin de

permettre aux premiers locataires de s'y installer en novembre. (Photo La Tribune par Claude Corriveau)

Arrêté pour menaces contre son ex-épouse

ASBESTOS (YR) — Un individu de Richmond a été arrêté et traduit devant les tribunaux, hier, à la suite de menaces proférées contre son ex-épouse, qui habite maintenant à Asbestos.

Munis d'un mandat de la cour, des policiers municipaux d'Asbestos se sont rendus cueillir l'individu, qui aurait déjà saccagé les fleurs à la résidence de son ex-épouse et qui aurait menacé cette dernière de faire sauter la maison où elle habite.

Le directeur de la police municipale de Richmond, M. Nelson Raymond, a précisé qu'à la suite du meurtre d'Hélène Lizotte, dans la région de St-Jérôme, les policiers et les procureurs sont beaucoup plus attentifs aux cas où des menaces sont proférées par le mari, contre l'épouse.

La police d'Asbestos a préféré agir rapidement, plutôt que de courir le risque qu'il se produise un drame sur son territoire.

Il succombe à ses blessures

SAINTS-MARTYRS (YR) — Un adolescent de Victoriaville est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, à la suite des blessures graves subies dans un accident de la circulation, survenu dans la journée de lundi.

La victime est Bertrand Faillie, 16 ans, fils du sergent André Faillie, de la police municipale de Victoriaville.

L'adolescent a été violemment heurté par une voiture, dans le rang de la Montagne, à Saints-Martyrs, vers 16h15 lundi.

Le jeune Faillie revenait d'une randonnée sur un sentier de forêt, au volant d'un véhicule tout-terrain à quatre roues. Arrivé au chemin de la Montagne, il aurait voulu faire volte-face, quand son véhicule a été heurté violemment par la voiture conduite par M. Michel Rousseau, de St-Martyrs. Le moteur du véhicule tout-terrain se serait calé au moment d'effectuer le virage, en plein centre du chemin.

L'adolescent souffrait de blessures graves et il a été transporté en ambulance au Centre hospitalier universitaire.

Pourquoi tant

Pour l'événement automobile de l'année en Estrie: D'un bout à l'autre de la king!

	TRACER L'importée de Ford la plus vendue au Canada	Prix et location à partir de \$ 9 995* \$209/mois*	TOPAZ La Mercury la plus vendue au Canada
	RANGER Le pick-up compact le plus vendu au Canada	\$ 7 965* \$179/mois*	BRONCO La robustesse du plaisir à son meilleur
	SABLE L'allure de la réussite et de la séduction	\$ 13 875* \$289/mois*	SABLE
	SABLE	\$ 7 965* \$179/mois*	SABLE
	SABLE	\$ 13 925* \$289/mois*	SABLE

Le VOITURIER



Faites-nous une offre
■ Taux spéciaux

1261, RUE KING EST, SHERBROOKE

569-5981

*Taxe, transport et préparation en sus.
*Contrat de location d'une durée de 48 mois.
*Taxe, transport et préparation en sus.

Protection du patrimoine: Danville défie le schéma d'aménagement

par Henri RICHARD
DANVILLE — Coup de théâtre: la phobie de la municipalité de Danville contre la protection du patrimoine va jusqu'à défier le schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de l'Or Blanc (MRC).

C'est ainsi que les élus, en l'absence de tout citoyen contestataire dans la salle du conseil municipal, et par crainte de trahir la volonté de la population qui s'est opposée à la protection du patrimoine, ont biffé de leur plan d'urbanisme le strict minimum patrimonial pour se conformer au schéma d'aménagement.

Danville est donc la seule municipalité orblanoise à biffer de son plan d'urbanisme un élément du

schéma d'aménagement. Cette position pourrait déboucher sur le refus des membres de la MRC d'émettre un certificat de conformité, ce qui porterait le débat devant la Commission municipale de Québec aux frais de la municipalité.

Minimum

Les élus municipaux, prétendant que la population avait indiqué clairement qu'elle se refusait à tout compromis dans le dossier du patrimoine, ont adopté à quatre contre un de rayer du règlement de zonage les articles 80 et 81.

Ainsi donc, les échevins s'opposent à ce que les propriétaires de maisons historiques de Danville soient contraints dans leur liberté d'action. Le schéma d'aménagement

se limitait pourtant à interdire l'utilisation de plus d'un type de revêtement extérieur, de limiter les agrandissements sur les surfaces parallèles et arrière du bâtiment principal, de limiter, à des taux variables, la superficie du bâtiment principal sur l'espace de terrain disponible et d'interdire les panneaux-réclames rotatifs.

De plus, l'article 8 du règlement de zonage stipulait que la Ville pouvait se prévaloir en tout temps de la loi sur les biens culturels pour citer un site du patrimoine, ce qui a eu pour effet d'envenimer davantage un débat nébuleux. En effet, toute municipalité peut recourir à cette loi en tout temps sans pour autant qu'un article le rappelle dans un schéma d'aménagement aux élus municipaux.

MRC

Dans un plaidoyer virulent, le conseiller Yvon Côté n'y est pas allé de main morte pour dénoncer la loi municipale 125 qui a servi à la création des MRC.

"On vit à Danville et on est chez nous. C'est plus Danville qui dirige, c'est la MRC qui va nous dire quoi faire chez nous. Si la population n'en veut plus du patrimoine, c'est eux qui nous ont élu", de déclarer le coloré conseiller.

"Moi ça me dérange de dépenser de l'argent pour rien, a rétorqué le maire Roy, un ardent défenseur du patrimoine. Quand ça fait un an que tu étudies un tel projet, c'est une perte de temps qu'on fait ici ce soir. Si vous avez pas ouvert vos livres avant, ce n'est pas de ma faute."

"Les MRC et le gouvernement décideront, et nous on aura fait notre devoir d'échevins", de conclure le conseiller Côté qui a rallié à sa position les conseillers Audy, Leblanc et Allaire.

Un an de plus pour un vol d'auto

DRUMMONDVILLE (GP) — Pour avoir volé une auto alors qu'il était évadé d'un pénitencier, Alain Daneault a été condamné à un an supplémentaire de détention.

Daneault avait pris la clé des champs alors qu'il était transféré de prison pour des procédures judiciaires. Il a réussi à s'emparer d'une Renault 5 à Drummondville le 16 mai et a été repris quelques heures plus tard, au volant du véhicule.

Le juge Yvon Sirois considère que Daneault a aggravé sa peine en volant une auto pendant une fugue. Comme Daneault a été retourné derrière les barreaux pour finir de purger sa peine de deux ans pour vols et fraude, il devra rester un an de plus pour ce vol, même si l'auto n'a pas été endommagée et a été retournée sans problème à son légitime propriétaire.

Taillon accusé du meurtre du laitier Richer

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE — Alain Taillon, âgé de 22 ans, de Drummondville sera cité aux Assises de septembre sous l'accusation de meurtre au premier degré du laitier Roger Richer, âgé de 62 ans, abattu d'au moins quatre balles de calibre .22 dans la nuit du 3 au 4 octobre 1986.

Ainsi en a décidé hier le juge Yvon Sirois de la Correctionnelle après avoir entendu la fin des témoignages à l'enquête préliminaire de Taillon, enquête qui avait débuté le 19 août.

Taillon devra comparaître le 2 septembre pour que soit fixée la date de son procès devant le grand jury. On croit savoir que ce sera le 21 septembre.

La défense, représentée par Me Normand Corriveau, a présenté une requête hier au moment de l'examen volontaire. Le procureur a réclamé et obtenu du juge que Taillon soit transféré au centre hospitalier de Sherbrooke pour y subir des examens médicaux dans

les prochains jours.

Le 8 juin, Taillon, qui était un familier de la maison du laitier Richer, était arrêté par la police de Drummondville après une longue et minutieuse enquête de plus de huit mois. Après des fouilles de la rivière St-François, les plongeurs de la Sûreté du Québec ont trouvé une arme de calibre .22, présumée être celle qui aurait servi à abattre le laitier Richer.

L'enquête préliminaire, qui tombe sous le coup d'une ordonnance de non-publication réclamée par la défense, a été suivie avec le plus grand intérêt par plusieurs parents et amis de la victime et par plusieurs curieux.

15 mois en taule pour 19 infractions sérieuses

DRUMMONDVILLE (GP) — Un jeune homme de 18 ans, Roger Claude D'Amours de Daveluyville, a obtenu sa chance hier en n'étant condamné qu'à 15 mois de prison pour 19 infractions sérieuses au code criminel.

Il a reconnu sa culpabilité devant le juge Yvon Sirois à 16 introductions par effraction, dont plusieurs dans des maisons d'habitation, à deux vols simples dans des autos et à une fraude. Presque toutes ces infractions ont été commises en juillet et août.

La Couronne a révélé au juge que le jeune homme commettait des

vols pour se payer de la drogue. La défense soutient que D'Amours a décidé de se reprendre en mains et a demandé d'être incarcéré à Waterloo pour subir une cure de désintoxication.

Le juge Sirois considère que le jeune homme semble bien disposé à reprendre le droit chemin: "Vous avez un bon fonds, vous semblez capable de vous en sortir pourvu qu'on vous aide un peu", a mentionné le juge.

Le procureur de la Couronne a révélé que six ou sept autres plaintes seraient incessamment déposées contre le jeune homme dans le district d'Arthabaska.



Aménagement complété

L'allure extérieure de l'usine d'assainissement des eaux usées de Victoriaville a changé radicalement avec la réalisation toute récente du paysage et l'asphaltage de la voie d'accès au

site. Cependant, des problèmes de fonctionnement restent encore à régler même si l'usine tourne depuis bientôt un an.

(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

de lumière?

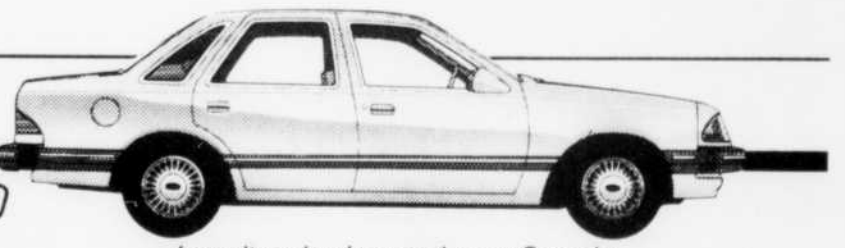
La grande liquidation de tous les modèles Ford ou Mercury 87.

Prix et location à partir de

\$ 9 995*

\$209/mois*

TEMPO



La voiture la plus vendue au Canada

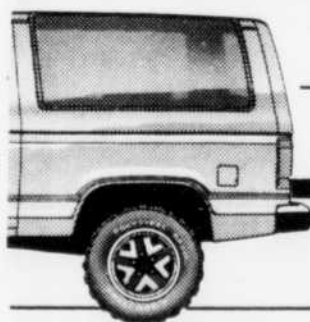
ESCORT



La voiture la plus vendue au monde

\$ 7 965*

\$179/mois*



BRONCO

\$ 13 875*

\$289/mois*



Le pick-up compact le plus vendu au Canada



RANGER

— NEUF —



MUSTANG 86

N° d'inventaire 96700

\$ 7 965*

\$179/mois*

\$ 9 995*

*Taxe, transport et préparation en sus.
*Contrat de location d'une durée de 48 mois.
*Taxe, transport et préparation en sus.

sur nos démonstrateurs
sur financement ■



4141, RUE KING OUEST, SHERBROOKE 563-4466

la tribune arts et divertissements

100,000 fans chauffés à bloc
attendus au spectacle de Madonna

par Dominique SIMON

PARIS (AFP) — Cent mille fans de Madonna, chauffés par ses triomphes à Londres, Rotterdam ou Francfort, sont attendus dans la banlieue sud de Paris pour le premier concert, demain, en France de la superstar américaine, dont la presse française annonce l'arrivée à coups de titres ravageurs.

'La tornade Madonna', 'La grande prêtresse', 'La madone sans ou s'étaient de grands placards publicitaires', 'La grande allumeuse'.



Comme à Londres, à Rotterdam et à Francfort, on refusera sûrement du monde, demain, à Sceaux, où Madonna donnera son tout premier spectacle en terre française.

Le premier ministre Jacques Chirac serait intervenu lui-même, dit-on, sur les instances de sa fille Claude, 24 ans, fan de la chanteuse, pour permettre la tenue du concert, menacé d'interdiction.

'J'ai pris papa entre quatre murs et je lui ai fait écouter mes disques', déclare la jeune femme, titulaire d'un diplôme d'économie. 'Ensuite, il a pris le dossier en mains, il l'a étudié avec ses collaborateurs et, tous ensemble, ils ont trouvé une solution.'

C'est qu'au début de juillet, alors que chacun attendait le concert, fixé pour août, le maire de Sceaux, ville où doit se dérouler le grand spectacle, prenait à la stupeur générale des arrêtés d'interdiction pour des motifs d'ordre public et de sécurité.

Grand émoi

Ce fut l'émoi, car, pour des raisons personnelles datant de sa jeunesse, Madonna refusait tout autre lieu pour la tenue de son concert.

Après deux semaines de tractations, tout s'arrange pourtant et les élus locaux annoncent le maintien du concert. Mais, pour éviter tout incident lors du spectacle, 1.500 policiers et gendarmes et 300 secouristes sont réquisitionnés, en plus des 250 personnes mobilisées aux entrées du parc de Sceaux et à l'intérieur, pour filtrer les spectateurs et assurer l'ordre.

Pour Madonna, pas d'inquiétude: protégée par ses propres gardes du corps, elle descendra du ciel par hélicoptère directement derrière la scène. Logée dans un grand hôtel de la place de la Concorde, au cœur de Paris, elle y occupera une suite tandis que 80 chambres ont été réservées pour son équipe.

La vedette américaine, qui se produira également lundi à Nice où 50.000 admirateurs sont attendus, touchera pour son concert un minimum garanti entre 700.000 \$ et 800.000 \$, selon l'organisateur du spectacle. Sur cette somme, Madonna doit verser 100.000 \$ à l'Association française des artistes contre le SIDA, présidée par la chanteuse de cabaret Line Renaud, à laquelle elle remettra elle-même le chèque.

Thérèse Lupien nommée au
Conseil des arts du Canada

SHERBROOKE — Thérèse Lupien, résidente de Sherbrooke, vient d'être nommée au conseil d'administration du Conseil des arts du Canada, par la ministre fédérale des Communications, Flora MacDonald.

Depuis plusieurs années, la mezzo-soprano s'occupe de rééducation vocale auprès des professionnels de la voix.



Thérèse Lupien

Le ministre d'Etat à la Jeunesse et député de Sherbrooke, Jean Charrest, au nom de la ministre MacDonald, a annoncé cette nomination, hier, à Sherbrooke.

Thérèse Lupien, mezzo-soprano, hérite d'un mandat d'une durée de trois ans au sein du Conseil des arts du Canada. Elle vient tout récemment de se voir confier la direction du Chœur symphonique de Sherbrooke.

Résidente de Sherbrooke depuis 1984, Thérèse Lupien a étudié à Québec et Montréal, avant de s'installer en Estrie. Le Conservatoire de musique de Québec et l'Université de Montréal furent ses milieux d'étude. Elle a également effectué des stages en Italie, en Autriche et en Hollande, afin de se perfectionner.

Professeure d'art vocal et de musique, la mezzo-soprano possède une expérience de plus de 25 ans derrière elle. Très active sur la scène artistique, elle offre des cours privés, dirige des chorales et enseigne dans diverses institutions. Elle enseigne aux Filles de la Charité, aux étudiantes du Collège de Sherbrooke et de l'Université Bishop's, à Lennoxville.

De plus, elle a fondé et dirigé le Chœur symphonique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en plus de diriger celui de l'Université

L'expérience des circuits patrimoniaux
sera prolongée jusqu'au 25 octobre

SHERBROOKE (RL) — Devant le succès obtenu au cours de la belle saison, la Société d'histoire des Cantons de l'Est a décidé de prolonger l'expérience des circuits patrimoniaux qu'elle a offerts au cours de l'été.

Jusqu'au 25 octobre, en plus d'assurer une présence pendant cinq jours par semaine, la Société ouvrira ses portes les samedis et dimanches, de 13 h à 17 h.

A noter que l'exposition Les belles

d'autrefois, présentée également au pavillon 3 du Domaine Howard et qui devait se terminer le 1er octobre, sera prolongée jusqu'au 15 du même mois.

Le premier circuit patrimonial est pédestre et concerne l'architecture du vieux nord de Sherbrooke, alors que le second amène le visiteur motorisé à travers les différents quartiers de la ville.

Carte du circuit et support audio sont offerts aux intéressés pour un montant

minime. L'exposition Les belles d'autrefois, pour sa part, met en

valeur l'architecture domestique de Sherbrooke entre 1835 et 1930.

Une nouvelle
identification

DRUMMONDVILLE (RJ) — Le Centre culturel de Drummondville a maintenant une nouvelle identification... et aussi un thème pour ses 20 ans.

A travers la nouvelle identification visuelle choisie, on distingue facilement les principales caractéristiques de la corporation du Centre culturel de Drummondville.

En tout premier lieu, on voit la façade de l'édifice. On compte 13 arches et une série de portes qui sont ouverte à une monde de spectacles et d'expositions.

Puis on voit cinq lignes horizontales qui représentent une portée. La portée s'associe au monde du spectacle en général. Ces lignes se transforment en ondulations une fois les murs de l'enceinte traversés. Dans ces deux ondulations, deux symboles. La façade du mur de la piscine et



le mouvement de l'eau. Ainsi la musique s'associe aux ébats aquatiques pour développer la coordination des mouvements.

Quant au thème, 20 ans, tout un événement, il rappelle que le Centre culturel célèbre, cette année, le 20e anniversaire de sa fondation et qu'on entend souligner l'événement comme il se doit.

Signal interrompu

SHERBROOKE — Les abonnés au câble de la région qui sont desservis par Vidéotron devront subir, dans la nuit de vendredi à samedi, de minuit à 8 h, une interruption de signal en raison du déménagement de la division de Sherbrooke.

Il est également possible, que le transfert des équipements électroniques nécessite, tout au cours de la fin de semaine, des interruptions momentanées.

Les locaux de la compagnie, auparavant situés à la Terrasse C.P.R. seront désormais situés rue Galt ouest à Sherbrooke.

Afin de faciliter la réorganisation, il est également à noter que les bureaux seront fermés le lundi 3 août.

CINEPARC PARTIEZ AU THÉÂTRE D'UN VOYAGE A (avec une famille) Une collaboration avec CANADA 90 TOURNAI & TROIS-RIVIÈRES BILLET DE THÉÂTRE POUR CHANGER ADRESSE D'ÉTÉ

Blind Date VERSION FRANÇAISE **BOIRE et DÉBOIRES** **DU 28 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE** OUVERTURE À 19h30 **ROCK FOREST** **boul. bourque** **horaire: 843-9575**

SANG FROID **MARDI** **\$2.50**

Me reconnaissez-vous? Autrefois j'étais un citoyen respectable, je n'ai commis qu'une seule faute... Je suis allé rencontrer une inconnue...

Richard Gere, Kim Basinger **Réunis par le crime Liés par la passion.**

Le nouveau James Bond vous fera exploser! **JAMES BOND 007** **TUER N'EST PAS JOUER** **United Artists**

Tous les soirs: 6.30 — 9.00
Samedi, dimanche: 1.30 — 4.00 — 6.30 — 9.00

CINÉMA CAPITOL
59 RUE KING EST - SHERBROOKE 565-0111

BELVEDERE I Tél.: 562-3969 Voisin de Place Belvédère, Sherbrooke

"Le Saint est de retour" **Le frère ANDRÉ** **JEAN-CLAUDE LABRECQUE**

Un succès considérable et grandissant

HORAIRE - SEMAINE: 7h, 9h
SAMEDI, DIMANCHE: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.
MOINS DE 14 ANS: \$3.00

BELVEDERE 2 Tél.: 562-3969 2 GRANDS FILMS

Version française de **SPACEBALLS**

"LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE" **"SAUVE QUI PEUT"**

AGE D'OR \$3.00

LA MAISON DU CINÉMA **"On rit du début à la fin."** **Jay Scott, GLOBE & MAIL** **"Une aventure exubérante et folle."** **John Danakas, WINNIPEG SUN**

INNER SPACE **VERSION ORIGINALE** **9h15**

CET ÉTÉ FAITES UN VOYAGE INOUBLIABLE

HARRY et les HENDERSONS **7h00**

GERALDINE PAGE OSCAR MEILLEURE ACTRICE **MÉMOIRES DU TEXAS** **7h15**

LUCHINO VISCONTI **VIOLENCE et PASSION** **9h30**

BURT LANCASTER • SILVANA MANGANO **CLAUDIA CARDINALE • HELMUT BERGER** **63, KING OUEST 566-8782**

LES CINÉMAS DU CARREFOUR **3 salles sous un même toit** **Salles climatisées**

"LE PLUS GRAND FILM DE GUERRE DU SIECLE" **BORN TO KILL** **Alex Grant, Vancouver Province** **14 ans**

Stanley Kubrick's FULL METAL JACKET

CARREFOUR de l'ESTRIE 1 **VERSION ORIGINALE** **Semaine: 19h00, 21h20** **Sam., dim.: 14h00, 16h30, 19h00, 21h20.** **3050 Boul. PORTLAND 565-0366**

WALT DISNEY productions présente **BLANCHE NEIGE et les 7 Nains** **Adultes et 14-17 ans: \$3.50** **Enfants et Age d'Or: \$3.00** **50e anniversaire** **SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT** **A 13h30, 15h20, 17h10** **3050 PORTLAND Blvd. 565-0366**

EDDIE MURPHY **Le Flac de BEVERLY HILLS 2** **A TOUS LES SOIRS** **A 19h30, 21h35** **3050 Boul. PORTLAND 565-0366**

"UNE HISTOIRE DE VAMPIRE COMIQUE, CLASSIQUE, DANS LE VENT." **"UN DIVERTISSEMENT VIBRANT, SEXY."** **"UNE COMEDIE D'HORREUR, EXCITANTE AU POSSIBLE."** **THE LOST BOYS** **VERSION ORIGINALE** **Sem.: 19h00, 21h00** **Sem., dim.: 13h15, 15h10, 17h05, 19h00, 21h00.** **3050 PORTLAND Blvd. 565-0366**

"Le grand chemin" reçoit un accueil chaleureux

au Festival des films du monde de Montréal

MONTREAL (AFP) — La France a démarré lundi dans la course au palmarès au Festival des films du monde de Montréal, avec "Le grand chemin" de Jean-Loup Hubert, qui a reçu un accueil très chaleureux des spectateurs québécois, laissant présager un succès public semblable à celui que le film a remporté en France.

Devant une assistance visiblement séduite, Richard Bohringer, héros du film, a expliqué au cours d'une conférence de presse comment il avait travaillé avec le petit Louis, incarné par le fils du metteur en scène.

"C'est le premier film que je tourne qui m'apprend des choses sur mes rapports avec mes propres enfants, a expliqué le comédien. Je me suis rendu compte que je ne laissais peut-être pas assez de place aux moments de grande complicité silencieuse, comme dans le film, lorsque Pélé pêche à la ligne à l'aube, ou travaille dans son atelier de menuiserie".

"Avec les enfants, il faut être très vigilant, car ils ne disent jamais deux fois une réplique de la même manière. On doit s'adapter".

Interrogé sur ses projets, Richard Bohringer a indiqué qu'il aimerait "bien jouer dans quelque chose de drôle".

"En tout cas, j'ai décidé que je ne tuerais plus personne. C'est lourd à porter d'être toujours le méchant. Je suis mort de toutes les morts, sauf par pendaison, parce qu'on ne fait

plus de western. Dans "Agent trouble" de Jean-Pierre Mocky, je tuais environ 75 personnes: c'était pour la bonne cause, mais enfin c'est beaucoup. Lorsqu'on passe la journée à assassiner des gens au cinéma, le soir, en rentrant chez soi, ça vous gâche vos rapports familiaux".

Jouvence

Ce 11e festival s'est aussi plongé dans un bain de Jouvence très tonique, avec la projection d'"Un train pour Hollywood", film loufoque et poétique du réalisateur polonais Radoslaw Piwowarski, présenté en compétition.

Dans le wagon-bar d'un train long-courrier, une serveuse écrit une lettre. Destinataire: Billy Wilder. Elle a découvert un jour dans une remise de sapeurs pompiers "Certains l'aiment chaud", et, depuis, rebaptisée Marilyn, elle poursuit de ses assiduités le réalisateur hollywoodien.

Elle rencontre Piotr lui-aussi amoureux de cinéma. Malheureusement, la comédienne en herbe se croit dotée d'une mauvaise dentition et passe ses nuits

affublée d'un horrible appareil dentaire qui lui enserre toute la tête et lui verrouille la mâchoire, tandis que Piotr, daltonien, ne sera jamais opérateur.

Pourtant ces adorables ratés trouveront le bonheur, grâce à un poisson d'or trouvé dans une bouteille de bière, qui, comme dans le conte, réalisera trois de leurs vœux.

Désarçonné au début par le burlesque de certaines situations, qui frisent parfois le fantastique, le spectateur finit par s'attacher à ces héros pathétiques. Petit à petit, le charme des grandes enjambées de la jolie Marilyn, ses efforts surhumains pour que sa bouche ressemble à celle de sa star préférée, l'air de grand benêt de Piotr opèrent. Tour à tour, on songe aux Marx Brothers ou Tati par le burlesque, Fellini par la démesure et la poésie.

Clims d'oeil

Dans ce film, bourré de clin d'oeil aux cinéastes, on ne quitte que rarement les trains: même Marilyn s'est installée dans un vieux wagon désaffecté, et la serveuse a calculé qu'elle serait déjà à Hollywood, si, dans ces incessants parcours, elle n'avait cessé d'aller vers l'Ouest. "Je descends d'une famille qui travaillait dans les chemins de fer. Mon père a parti-

cipé à la construction des chemins de fer en Russie. Je savais que je devais faire un film sur ce sujet... Mais si j'avais fait un film qui s'appelle "Un train pour Moscou", personne ne serait venu le voir".

Avec humour et vivacité, Piwowarski, mèche blonde et yeux bleus, s'amuse des questions posées par les Occidentaux.

"Vous savez, la vie est très différente en Pologne. Il arrive fréquemment qu'on trouve des choses bizarres, des araignées, des poissons et même des rats dans les bouteilles de bière", explique-t-il le plus sérieusement du monde.

Interrogé à l'issue de sa conférence de presse, Radoslaw Piwowarski est revenu sur ces frontières entre rêve et réalité. "J'ai l'âme mélancolique des Slaves. La réalité apparaît à travers le filtre de la poésie, mais c'est bien la réalité que je décris".

Radoslaw Piwowarski, qui avoue avoir vu quinze fois "Huit et demi" de Fellini, a travaillé plusieurs années avec Wajda: "Au début, il ne m'appréciait

pas, parce que je suis trop passionné. Je vis d'amours brusques et de haines, mais maintenant nous sommes bons amis... De toute façon, mon père est sculpteur, ma mère

peintre. J'étais condamnée à être artiste". Dans son film précédent, "Yesterday", quatre Polonais étaient des admirateurs des Beatles. Le rêve ne trouverait-il sa place

qu'à l'Ouest? "Dans Yesterday, les Beatles avaient une signification idéologique. Ici, Hollywood n'est qu'un mythe. Mais la question mérite d'être posée".

Tous les soirs, c'est samedi soir...

La grosse pomme
Bistro
Où le goût et le plaisir sont au rendez-vous
270 Principale O., Magog Tél.: 843-9365
Ouvert tous les jours, 11h30 à 3h.
Cuisine: 11h30 à 21h.

THÉÂTRE L'EXAGON
PRÉSENTE
La Ménagère Apprivoisée
A NE PAS CONFONDRE AVEC LA "MÈRE APPRIVOISÉE" DE SHAKESPEARE
Comédie de: Yvon Brochu
Mise en scène: Daniel Larkin
Avec: Gilles Jean, Julie Lemaire, Caroline Bilodeau, Daniel Larkin, France Rousseau, Claude Lafrance
A L'AFFICHE
au
Calé-théâtre 821-7744
CENTRE CULTUREL
Les jeudis, vendredis, et samedis à 20h30 du 9 juillet au 29 août
SALLE CLIMATISÉE
IL EST TOUJOURS PRÉFÉRABLE DE RÉSERVER.

LES NOUVEAUX MONSTRES DE L'HUMOUR
8^{SE}
CE SOIR
Juste pour rire
Supplémentaire jusqu'au 26 sept.
Mardi au vendredi: 20h30
Samedi: 19h et 22h
AU VIEUX CLOCHER
DE MAGOG 847-0470
Billets en vente maintenant au restaurant les 3 Marmites, Magog et au Vieux clocher.

"Une production de grand calibre souvent empreinte d'humour."
PIERRETTE ROY, LA TRIBUNE
"Le tout est joué de façon superbe par Louise Dussault, Yves Labbé avec la complicité de Michel Côté."
LE SOLEIL D'ORFORD
Le Théâtre du Sang Neuf
Les Célébrations
avec Louise DUSSAULT
Yves LABBÉ
MICHEL CÔTÉ
Texte de Michel GARNEAU
Mise en scène de Pierre ROUSSEAU
Scénographie de François BIENVENUE
Éclairage de Serge MAURICE
Jusqu'au 5 septembre
du mardi au samedi à 20 h 30
Théâtre du Parc Jacques-Cartier de Sherbrooke
Réservez au (819) 821-5489
Profitez d'un des 6 forfaits souper-théâtre
CITE-EM 102.7 la tribune CKSH 9 TV

CHOEUR SYMPHONIQUE DE SHERBROOKE inc.

THERESE LUPIN
directrice

Le Choeur Symphonique de Sherbrooke reprend ses activités pour la saison 1987-1988.

ENDROIT: Auditorium de la Faculté d'éducation.

DATE: Le lundi 31 août, 19h30.

Tous ceux et celles qui désirent se joindre au Choeur Symphonique peuvent communiquer aux numéros suivants:

567-4526 — 569-8276.

Union théâtrale Inc.

présente

"LES JOURS HEUREUX"

ou

l'amoureux tombé du ciel

Montjoye

Les jeudis, vendredis et samedis à 8h30

Admission adultes \$6.00

Étudiants, Age d'Or: \$5.00

Spéciaux pour groupe de 30 et plus: \$4.

Spécial FORFAIT SOUPER-THÉÂTRE

A*17

Réervations:

569-2727 ou 842-8309

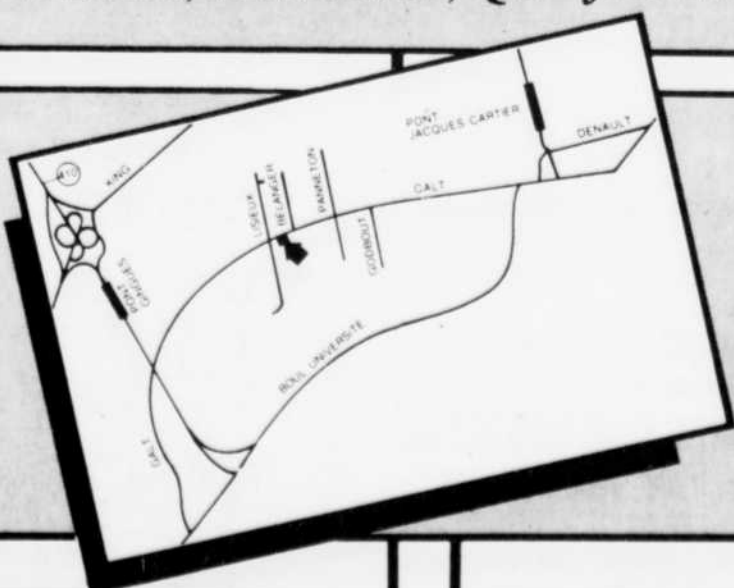
Vidéotron

Attention

À compter du 1er sept. 1987

Nouvelle Adresse

2830, rue Galt Ouest, Sherbrooke, QC J1K 2V8 566-7711



AVIS IMPORTANT

A TOUS LES ABONNÉS DE

VIDÉOTRON LTÉE

A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 1987, NOUVELLE ADRESSE:

2830, RUE GALT OUEST, SHERBROOKE (Québec), J1K 2V8

TÉLÉPHONE: 566-7711

AFIN DE PERMETTRE LE TRANSFERT DE NOS ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES SERVANT À LA RETRANSMISSION DES SIGNAUX SUR LE CÂBLE, NOUS DEVRONS INTERROMPRE LE SIGNAL DU CÂBLE DE MINUIT À 8H00 DANS LA NUIT DU VENDREDI 28 AOUT AU SAMEDI 29 AOUT. ÉGALEMENT, TOUT AU COURS DE CETTE FIN DE SEMAINE, IL POURRA Y AVOIR, À QUELQUES REPRISES, INTERRUPTION OCCASIONNELLE DES SIGNAUX DU CÂBLE.

LES BUREAUX SERONT FERMÉS, LUNDI 31 AOUT 1987, AFIN DE FACILITER LA RÉORGANISATION DANS NOS NOUVEAUX LOCAUX.

Merci de votre compréhension
Vidéotron Ltée

Mel Gibson à nouveau glissé dans la peau huilée et bronzée d'un justicier

par Myriam CHAPLAIN-RIOU

PARIS (AFP) - Toujours aussi fou mais tellement plus humain, toujours aussi beau mais encore plus séduisant, le mythique Mad Max, Mel Gibson, se glisse à nouveau dans la peau huilée et bronzée d'un justicier, qui pourrait bien devenir un second héros des temps modernes.

L'arme fatale, de Richard Donner, qui fait un tabac au box-office américain, est un super-pur-film d'action, avec suffisamment de violence et de suspense pour tenir le spectateur en haleine, mais

révèle plus proche des bons vieux westerns que de Rambo.

De Mel Gibson, Donner fait un policier plutôt particulier: Martin Riggs, qui se présente lui-même comme une arme fatale.

femme, kamikaze aux longs cheveux et au regard halluciné, Riggs est un ancien des forces spéciales du Vietnam. Tireur d'élite, expert en close-combat et arts martiaux, il peut terrasser à mains nues n'importe quel adversaire.

Un superman dépressif

De la brigade des stupéfiants à la brigade criminelle, il

Tout les oppose. L'un est blanc, l'autre est noir. L'un est jeune, l'autre vient de fêter ses 50 ans et entend bien attendre paisiblement la retraite. Riggs est fou, solitaire, désespéré, Murtaugh est un paisible et attentif père de famille.

Pourtant, une enquête sur un meurtre déguisé en suicide va les rapprocher.

Dans les rues de Los Angeles minées par la drogue et la

Cette amitié profonde existait réellement sur le plateau entre les deux acteurs et, contrairement aux habitudes d'Hollywood, le rôle de Murtaugh, qui n'avait pas été écrit pour un Noir, n'a pas été modifié. Cela donne au film une tonalité tout à fait originale, loin des poncifs sur les flics noirs.

Autre originalité de L'arme fatale, le son hors champ et, pour la première image, un long travelling pris d'hélicoptère, à l'aide d'un procédé inédit: une caméra qui reste toujours parallèle à l'horizon. Une prouesse technique pour une scène qu'on dirait tirée d'un spot publicitaire.

A côté de cela, Richard Donner, grand maître des séries TV (Max la menace, Le fugitif) a choisi d'utiliser une photo au grain grossier, très réaliste, très feuilleton TV, sans recherche esthétique.

Mise en scène explosive

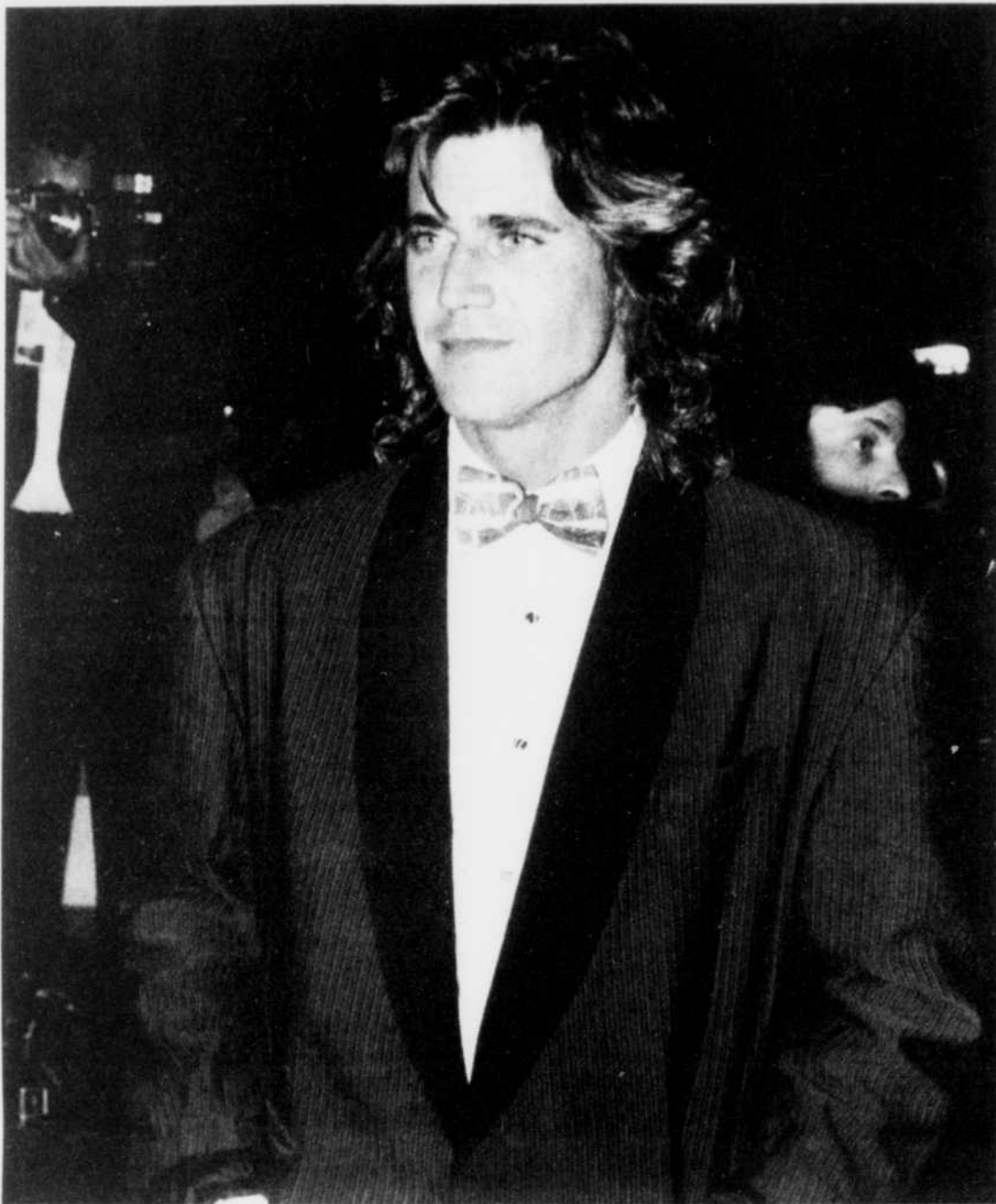
Une photo-choc au service d'une mise en scène coup de poing époustouflante. Le réalisateur amé-

ricain déchaîne totalement le mouvement sans donner à ses acteurs, ni aux spectateurs, le temps de souffler: poursuites en voiture, assaut de villa piégée, évasions spectaculaires et libération d'otages condamnés, combats de karaté se succèdent à un rythme d'enfer.

La performance des acteurs est tout aussi remarquable. Mel Gibson et Danny Glover, le mari dans Color purple, se sont entraînés au tir et aux arts martiaux plus de deux mois et ont suivi une patrouille de nuit de la police de Los Angeles pendant plusieurs semaines.

Mel Gibson, acteur de 32 ans, au physique parfait de héros de l'ouest américain, malgré ses 1,70 m et son goût pour sa terre d'adoption, l'Australie, aux traits réguliers et virils, aux yeux bleus à rendre jaloux Newman, au sourire lumineux et aux abdominaux de rêve!

Richard Donner, auteur de Superman, Lady Hawke ou des Goonies, doit vraiment se féliciter d'avoir choisi le beau Mel comme arme fatale.



Toujours aussi beau et aussi séduisant, Mel Gibson est le héros du dernier film de Richard Donner, L'arme fatale. (Photo AFP)

sans ces effets sanguinolents gratuits qui gâchent tant de films. Un polar branché, sulfureux, plein d'humour et de tendresse virile, qui se

Carrure d'athlète, va finalement faire redoutable machine à tuer avec, au fond du cœur, une profonde fêlure, super-flic à tendance suicidaire, depuis la mort de sa

prostitution, ils affrontent des tueurs pervers, découvrent un gigantesque trafic d'héroïne et finiront par devenir complices et amis.

JOHNNY FARAGO présente "ELVIS JE ME SOUVIENS"



VEN. SAM. DIM. 28-29-30 AOUT

Spectacles de 2h30, 50 chansons, écran, lumières, 8 musiciens sur scène.

DIMANCHE SOIR SUPER SPECTACLE 6h30 p.m.

LA VIE EN ROSE
ST-ELIE D'ORFORD
Rés.: 562-0844

HOMMAGE
aux incomparables
CLASSELS
Le groupe no. 1 des années '60
En récital
GILLES GIRARD
et
SUPER CLASSELS
Solement
VEN., SAM., DIMANCHE
(28-29-30 août)
HOTEL SHADY CREST
AYER'S CLIFF
Rés.: 838-9916

TOUS LES JOURS

Festival de la Crevette

12 crevettes sautées à l'ail ou à la grecque ou provençales	6 ⁹⁵
Brochette de crevettes	7 ⁹⁵
Crevettes et coquille St-Jacques	9 ⁹⁵
Crevettes et filet mignon	10 ⁹⁵
Crevettes et brochette de filet mignon	10 ⁹⁵
Crevettes et langoustines	10 ⁹⁵

Pour les vrais connaisseurs!

Oreganos

FONDUE OREGANOS
comprisant: crevettes, boeuf, porc et poulet
BAR SALADE A VOLONTÉ
6⁵⁰
Disponible à Fleurimont seul.
1105, 12e Avenue nord

FLEURIMONT
1105, 12e Avenue nord
569-9161
CARREFOUR BELVEDERE
385 Belvédère sud
821-2632/33

Spécial

SANYO Rentrée 87

299\$

Une fiabilité remarquable fait de ce nouveau télécouleur portable, de 14", le choix rêvé comme second ou troisième télécouleur.

TELECOULEUR 21" style Moniteur SANYO 599\$

✓ Télécommande
✓ Câblesélecteur
✓ Affichage à l'écran

SYSTEME DE SON SANYO 599\$

50 watts Support gratuit

✓ Amplificateur 25 watts/canal avec égalisateur
✓ Syntonisateur digital, 12 mémoires
✓ Double cassette, copie haute vitesse
✓ Tourne-disque
✓ Haut-parleurs

VIDEO VHS SANYO 449\$

✓ Programmation 4 émissions, 14 jours
✓ Câblesélecteur
✓ Rebobinage automatique

ICI LE SERVICE EST COMPRIS

G. DOYON TV SON
1112 CONSEIL
562-7886

LE CHOIX DE LA REGION

SPEC

PLUS DE 80 MAGASINS AU QUÉBEC, AVEC SERVICE.

SAMMY DIT:

"JE SUIS TELLEMENT CONVAINCU QUE JE SERS LES MEILLEURES COTES ET LE MEILLEUR POULET A SHERBROOKE QUE JE VOUS EN FAIS JUGE POUR SEULEMENT 4.95\$!"

Maintenant, il y a 3 Sammys:
2 à Montréal et le dernier à Sherbrooke.

Souhaitez la bienvenue aux côtes de SAMMYS maintenant à Sherbrooke!

Pour des côtes charnues de boeuf et de porc, du rosbif, du poulet doré à la broche, des pizzas et des hamburgers exceptionnels, du poisson et des salades sensationnelles.

LES COTES ET LE POULET DE SAMMYS... UNE EXPERIENCE INOUBLIABLE!

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi: 11h à 22h.
Jeudi, vendredi, samedi: 11h à 23h.
Dimanche à partir de 16h.

Carrefour de l'Estrie
3050, Boulevard Portland
Sherbrooke. Tél.: (819) 565-0263

A Montréal: 7500, avenue Victoria
Tél.: (514) 739-3317

A Pierrefonds: 14068, boul. Gouin ouest.
Tél.: (514) 624-0121

Découpez ce coupon-rabais pour votre prochain repas chez SAMMYS

Essayez les côtes de SAMMYS avec ce coupon-rabais, vous n'avez qu'à le découper et à le présenter à votre serveur chez SAMMYS

L'ASSIETTE COMBINÉE DE SAMMYS: POULET DORÉ A LA BROCHE ET COTES LEVÉES

4.95

Tendre quart de poulet avec votre choix de côtes longues au miel ou de côtes de boeuf dans une sauce spéciale de Sammys. Comprend: pomme de terre Idaho au four, patate douce ou frites et choix de salade de chou maison ou purée de pommes. Le coupon n'est pas valide avec aucune autre promotion ou escompte. L'offre est valide les dimanches 30 août et 6 septembre seulement.

Les CÔTES de SAMMYS